

# Ovin Québec

Poste-Publications Canadienne No. 40049100



Ce bulletin de liaison est publié par la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec (FPAMQ) affiliée à l'Union des producteurs agricoles (UPA).

Il est le résultat d'un travail concerté avec le Centre d'expertise en production ovine du Québec (CEPOQ) et la Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec (SEMRPQ).

Sa mission est d'informer les producteurs ovins et les intervenants du milieu agricole par la présentation d'articles de fond sur les dossiers d'actualité, la vulgarisation et la divulgation des plus récentes recherches.

**Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec (FPAMQ)**

555, boul. Roland-Therrien, bureau 545

Longueuil, QC, J4H 4E7

Tél. : 450 679-0540 p. 8484 \* Télécopieur : 450 674-4415

www.agneauduquebec.com

**Centre d'expertise en production ovine du Québec (CEPOQ)**

1642, rue de la Ferme, La Pocatière QC G0R 1Z0

Tél. : 418 856-1200 \* Télécopieur : 418 856-6247

info@cepoq.com \* www.cepoq.com

**Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec (SEMRPQ)**

239, route 204, Saint-Damase, QcCG0R 2X0

Téléphone: 418 359-3832\* Télécopieur: 418 359-3172

sempq@cepoq.com \* www.sempq.com

**En page couverture : FPAMQ**

**Rédacteurs**

Amina Baba-Khelil

Sylvain Blanchette

Louis Blouin

Marie-Josée Cimon

Dany Cinq-Mars

Langis Croft

Marion Dallaire

Catherine Element-Boulianne

Hélène Méthot

Cathy Michaud

Robie Morel

Gaston Rioux

Marie-Eve Tremblay

Léda Villeneuve

Les opinions émises dans la revue n'engagent que leurs auteurs. La FPAMQ se réserve le droit de refuser toute insertion (article, publicité, etc.) sans avoir à le justifier.

ABONNEMENT OU ANNONCEURS: Marion Dallaire  
mdallaire@upa.qc.ca ou 450-679-0540 Poste 8332

Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à :

**La Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec**

Maison de l'UPA

555 boulevard Roland-Therrien, bureau 545

Longueuil QC J4H 4E7

Téléphone : 450 679-0530

Télécopieur : 450 674-4415

Courriel : info@agneauduquebec.com

CONVENTION DE LA POST-PUBLICATION  
NO° 40049100

# SOMMAIRE

été 2012

volume 12, numéro 3

Mot du président   <b>L'Agence de vente d'agneaux lourds souffle ses cinq bougies !</b>	03
Agence de vente des agneaux lourds   <b>Des résultats à l'image des Actions et de la Volonté des producteurs</b>	05
Agence de vente des agneaux lourds   <b>Convention de mise en marché des agneaux lourds du Québec 2012</b>	09
Marché   <b>Volume d'agneaux lourds transigés au Québec et en Ontario - Volume des ventes des agneaux à l'encan de St Hyacinthe et évolution des prix</b>	11
Actualités   <b>À nos moutons</b>	12
Race pure   <b>Assemblée générale annuelle 2012</b>	14
Promotion   <b>Nouvelle campagne de promotion auprès des bouchers &amp; détaillants</b>	16
Production ovine laitière   <b>Des brebis, du lait et des Hommes</b>	18
Sécurité du revenu   <b>ASRA : miser sur le marché</b>	21
Génétique   <b>Votre programme GenOvis a franchi un autre pas !</b>	22
Recherche   <b>La condition « crampage » : La recherche se poursuit !</b>	24
Services-conseils   <b>La tournée du CEPOQ encore présente cette année à travers ses journées d'information ovine !</b>	26
Santé   <b>Tournée provinciale, la gestion du changement en santé ovine</b>	28
Programme québécois d'assainissement   <b>Tableau Maedi visna</b>	31
Vulgarisation   <b>Dame Nature : jouez-lui un bon tour en faisant de l'ensilage en un jour</b>	32
Chronique du berger   <b>Veille technologique</b>	36
<b>Quelques nouveaux produits disponibles chez nous</b>	36
Agence de vente des agneaux lourds   <b>Calendrier</b>	39



# L'Agence de vente d'agneaux lourds *souffle ses cinq bougies !*



*L'arrivée de l'été en agriculture, est synonyme de retour aux travaux au champ. Personnellement, je franchis depuis cinq ans maintenant, chaque mois de juin avec une certaine satisfaction : la date marquant l'anniversaire d'existence de l'Agence de vente des agneaux lourds. J'ai récemment fait le point sur les cinq années d'activités de l'Agence de vente et mon constat a été révélateur sur le chemin accompli depuis. La structure a évolué tout en gardant le cap sur l'**accessibilité au marché** à tous les producteurs, l'**équité** entre les producteurs, la **transparence** dans la mise en marché des agneaux lourds et la **garantie de paiement** aux producteurs.*

La réussite de notre structure de mise en marché passe inévitablement par la cohésion que tous les acteurs ont eue et continuent d'avoir. Grâce à un mandat clair donné par les producteurs d'ovins du Québec, l'Agence de vente permet à tous les producteurs de mettre en marché leurs agneaux lourds selon des conditions de vente connues et équitables pour tous. Les acheteurs, présents à toutes les rencontres de négociation, ont proposé et entériné des propositions d'amélioration du fonctionnement de l'Agence afin d'obtenir les résultats que nous avons aujourd'hui. Un paiement sur la qualité des agneaux, des bonifications de prix pour favoriser la régularité des approvisionnements et des ventes spécialisées, voilà autant d'innovations que nous avons

apportées au projet initial. Cela nous permet aujourd'hui de maintenir une stabilité dans les approvisionnements annuels d'agneaux lourds. Il est d'ailleurs bon de souligner la contribution de tous les administrateurs de la Fédération dans le résultat actuel de l'Agence de vente.

L'une de nos préoccupations des dernières années était la **reconnaissance de l'Agneau du Québec**. Grâce aux efforts de l'industrie et de nos partenaires, les consommateurs pourront bientôt être en mesure de mieux connaître les qualités de l'Agneau du Qué-

bec et, pour l'industrie, de prouver son authenticité. Cette campagne promotionnelle vient mettre en lumière tout le travail accompli au niveau des producteurs en ce qui a trait à la traçabilité des agneaux

**Un paiement sur la qualité des agneaux, des bonifications de prix pour favoriser la régularité des approvisionnements et des ventes spécialisées, voilà autant d'innovations que nous avons apportées au projet initial. Cela nous permet aujourd'hui de maintenir une stabilité dans les approvisionnements annuels d'agneaux lourds.**

et concernant l'identification des carcasses en abattoir. Initialement établies afin de contrer les éventuelles épizooties, l'identification et la traçabilité des ovins sont maintenant utiles pour distinguer

notre produit et créer un avantage concurrentiel sur les marchés. Il s'agit d'une lourde charge j'en conviens, toutefois, il est de notre devoir d'exiger de nos collègues et partenaires, toute la rigueur dans la déclaration de traçabilité de notre produit puisqu'en cas de crise nous serons tous imputables.

Tel que voté lors de la dernière assemblée générale annuelle, nous travaillerons, au cours des prochains mois à la mise en place de **parts de production**. Lors des récents conseils d'administration, plusieurs administrateurs se sont préoccupés de l'importance de l'autonomie des entreprises ovines québécoises et des agneaux vendus sous l'identification nés et élevés au Québec. La mise en place des parts de production est

un moyen privilégié pour favoriser cette orientation.

Par ailleurs, je ne pourrai passer sous silence l'ajustement entériné par le gouvernement fédéral concernant **l'indemnisation en cas de tremblante**. Depuis le mois de mai 2011, un comité a été formé à la Fédération afin de réaliser un suivi des cas de tremblante et proposer un ajustement au taux de compensation en vigueur. Je tiens à remercier les producteurs qui se sont rendus disponibles tout au long de l'année ainsi que les collaborateurs du Centre d'expertise en production ovine, de la Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec, du minis-

**Initialement établies afin de contrer les éventuelles épizooties, l'identification et la traçabilité des ovins sont maintenant utiles pour distinguer notre produit et créer un avantage concurrentiel sur les marchés.**

tère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et de l'Agence canadienne d'inspection des aliments.

*Enfin, je tiens à vous souhaiter à tous et à toutes une belle saison estivale durant laquelle s'amorcera, auprès de vos syndicats régionaux, une réflexion sur ce rôle du syndicat et les orientations qu'il pourrait prendre dans l'avenir.*

*Lucien Gauthier*



*Le 1<sup>er</sup> choix...*

*Sur toute la ligne !*



*Dépôt de laine*

*Le prix est entre 0,50\$ et 0,75\$ la livre !!!*

Fier distributeur de



5120 rue Martineau,  
Saint-Hyacinthe, Québec, J2R 1T9  
Tel 450-796-4242  
Sans frais 888-796-4242  
Fax 450-796-4243



# *Des résultats à l'image des Actions et de la Volonté des producteurs*

*En juin 2007, la Régie des marchés agricoles et agroalimentaires du Québec décidait de la mise en place de l'Agence de vente des agneaux lourds : un projet demandé depuis 2004 par les producteurs ovins qui, malgré l'existence d'organismes régionaux de mise en marché, voyaient plafonner le développement de la production. À ce moment, s'implantaient dans le secteur la traçabilité et différents projets de recherche qui permettaient la spécialisation des entreprises grâce à une production continue d'agneau et au développement de la classification des agneaux lourds. Grâce à un système de mise en marché ordonné, nous avons arrimé tous ses outils et développer l'expertise dans la production d'un agneau lourd de qualité. Les lignes qui suivent présentent différents moyens ou changements qui ont été apportés à l'Agence de vente et domaine affilié dont l'objectif est l'amélioration continue du système.*

## **Gestion des contrats annuels et vente hebdomadaire**



L'instauration de contrat annuel, dès l'implantation du système, visait un approvisionnement continu des marchés. Nous avons vite fait de comprendre que les contrats annuels étaient le cheval de bataille de l'Agence de vente vis-à-vis des acheteurs et des distributeurs puisqu'ils permettaient de connaître le volume offert une année à l'avance. Par ailleurs,

pour les producteurs, les contrats annuels garantissaient une mise en marché tout au long de l'année. Des assouplissements ont été apportés au contrat annuel afin de permettre à davantage de producteurs d'en bénéficier. Le seuil minimal d'accès est

passé de 10 à 5 agneaux livrables par période de trois semaines.

De plus, les deux manquements initialement prévus au Règlement de vente en commun des agneaux ont été bonifiés à deux manquements non-consécutifs par semestre, en plus d'offrir la possibilité de reporter 10 % du volume d'une période à la période suivante, tant qu'un minimum de 50 % de l'engagement annuel pour la période est livré. Par ailleurs, le conseil d'administration adoptait récemment une possibilité d'ajustement à la baisse du contrat annuel pour les producteurs qui avaient surestimé leur engagement initial. Cet assouplissement évite la perte totale de l'engagement par le producteur.

**Une Agence au service des producteurs  
La nouvelle gestion des contrats annuels  
permet un accès à tous les producteurs.**

## Des prix différents pour les agneaux livrés en contrat annuel



approvisionnement continu

C'est finalement en 2012 que les producteurs ont obtenu un prix du marché pour les engagements annuels différents de celui offert en vente hebdomadaire. On se rappellera que les producteurs ont mis en place, en 2010, un prélevé de 0,07\$ kg sur tous les agneaux transigés qui est reversé aux producteurs ayant respecté leur

engagement de vente en contrat annuel. Cette initiative des producteurs visait à bonifier les efforts investis par ceux qui prennent un engagement annuel et livrent des agneaux tout au long de l'année. En 2010, les producteurs ont reçu une prime d'environ 0,15 \$/kg et de près de 0,14 \$/kg en 2011. Cette tendance à la baisse démontre un intérêt plus marqué pour la prise de contrats annuels.

## Mise en place d'une prime hivernale

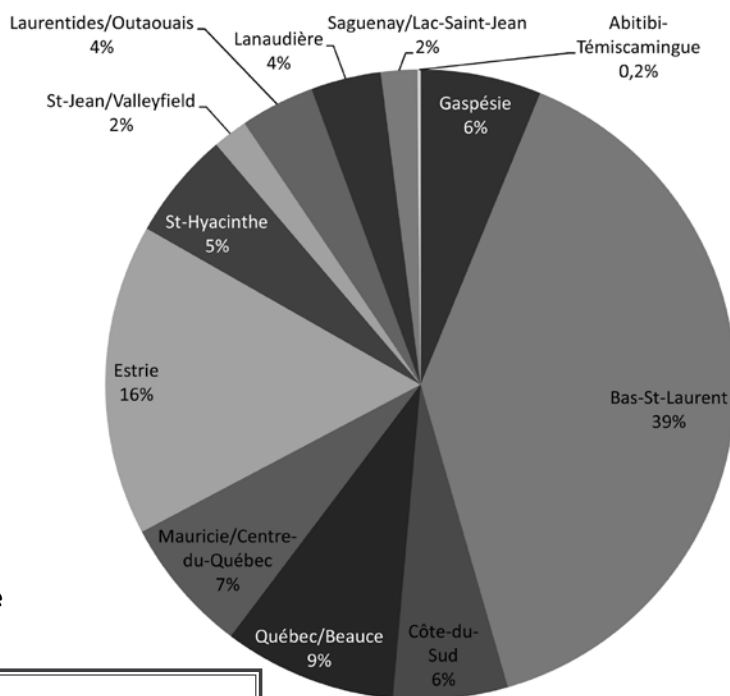


approvisionnement continu

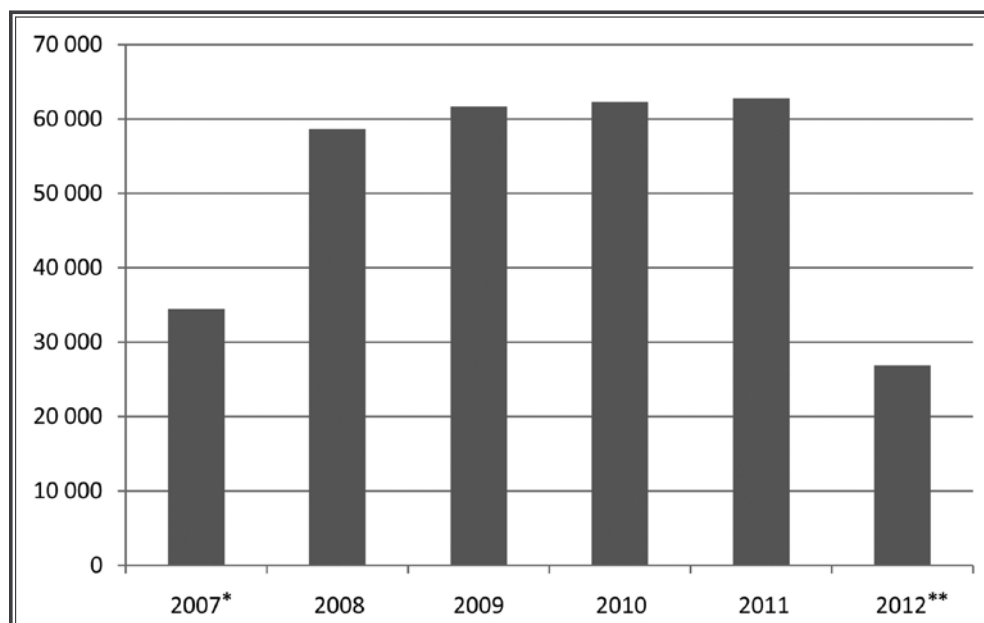
Parallèlement à la bonification du prix pour les agneaux livrés en engagement annuel, les producteurs mandataient le conseil d'administration de la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec en novembre 2010, afin qu'il adopte un mécanisme visant à favoriser la production hivernale. Un montant de

0,25 \$/kg est donc prélevé, depuis le 1<sup>er</sup> juin 2011, sur tous les agneaux livrés durant la période estivale et redistribué sur les agneaux livrés à compter du 1<sup>er</sup> décembre suivant. Compte tenu des aptitudes naturelles de l'ovine, une concentration d'agneaux lourds est historiquement produite durant la période estivale. Depuis le démarrage de l'Agence, environ 53 % des agneaux ont été produits de juin à décembre.

## Pourcentage d'agneaux lourds transigés par l'Agence de vente distribués par région en 2011



## Nombre d'agneaux transigés par l'Agence de vente depuis sa création



\* Début de l'Agence en juin 2007

\*\* de janvier à juin 2012

## Une grille de classification et de poids

qualité du produit



Instaurée à la suite du projet de classification des agneaux lourds amorcé en 2001, la grille de classification a connu des changements au cours des années afin d'assurer une amélioration continue des carcasses. Établie initialement en fonction des agneaux classés entre 2002 et 2005 afin d'obtenir un indice global de 100, la grille a été modulée finalement en 2010 pour obtenir la version actuelle. La conformation des agneaux et l'épaisseur de la couverture de gras sont évalués lors de la classification. Afin d'obtenir des agneaux uniformes, une grille de poids est maintenant incluse à la Convention de mise en marché afin de bonifier les agneaux de 20 à 24 kg, de conformation supérieure à 2 et dont l'épaisseur de gras se situe entre 7 et 13 mm.

leur travail sur les résultats financiers des producteurs ainsi que sur le secteur ovin en général.

Comparatif de l'indice moyen entre 2008 et 2011	
Année	Indice moyen
2008	99,307
2011	100,402

### 2010 : Grilles de classification, selon le poids de l'agneau



La classification des agneaux est le moyen idéal de mesurer la qualité des agneaux et permettre aux producteurs de s'améliorer.

Sous la responsabilité de la Fédération, les classificateurs sont affectés dans les différents abattoirs. Ils sont audités régulièrement afin d'assurer l'uniformité inter abattoir des évaluations et reçoivent une formation commune annuelle. Les classificateurs sont formés sur le plan technique mais sont également mis au fait de l'incidence de

	Conformation				
	1	2	3	4	5
<b>1</b>	80	85	90	90	90
<b>2</b>	80	90	93	93	95
<b>3</b>	80	92	95	95	100
<b>4</b>	80	93	100	100	101
<b>5</b>	80	95	101	101	102
<b>6</b>	80	98	102	103	103
<b>7</b>	80	100	103	103	104
<b>8</b>	80	100	103	104	104
<b>9</b>	80	100	103	104	104
<b>10</b>	80	100	103	104	104
<b>11</b>	80	98	103	104	104
<b>12</b>	80	97	102	103	104
<b>13</b>	80	95	101	102	103
<b>14</b>	80	95	100	101	102
<b>15</b>	80	93	100	100	101
<b>16</b>	80	93	97	97	100
<b>17</b>	80	90	95	95	98
<b>18</b>	80	90	90	93	95
<b>19</b>	80	85	85	90	90
<b>20</b>	80	80	80	80	80
<b>21</b>	80	80	80	80	80
<b>22</b>	75	75	75	75	75
<b>23</b>	75	75	75	75	75
<b>24</b>	75	75	75	75	75
<b>25</b>	70	70	70	70	70

	Conformation				
	1	2	3	4	5
<b>1</b>	80	85	90	90	90
<b>2</b>	80	90	93	93	95
<b>3</b>	80	92	95	95	100
<b>4</b>	80	93	100	100	101
<b>5</b>	80	95	101	101	102
<b>6</b>	80	98	102	103	103
<b>7</b>	80	100	105	105	106
<b>8</b>	80	100	105	106	106
<b>9</b>	80	100	105	106	106
<b>10</b>	80	100	105	106	106
<b>11</b>	80	98	105	106	106
<b>12</b>	80	97	104	105	106
<b>13</b>	80	95	103	104	105
<b>14</b>	80	95	100	101	102
<b>15</b>	80	93	100	100	101
<b>16</b>	80	93	97	97	100
<b>17</b>	80	90	95	95	98
<b>18</b>	80	90	90	93	95
<b>19</b>	80	85	85	90	90
<b>20</b>	80	80	80	80	80
<b>21</b>	80	80	80	80	80
<b>22</b>	75	75	75	75	75
<b>23</b>	75	75	75	75	75
<b>24</b>	75	75	75	75	75
<b>25</b>	70	70	70	70	70

## Audition sur la qualité d'abattage

qualité du produit



Soucieuse de la qualité du produit tant au niveau de la production qu'au niveau de l'abattage, la Fédération s'est adjoint les services d'un auditeur depuis 2011. Des visites d'abattoirs sont ainsi organisées afin de vérifier l'ensemble des installations *ante* et *post-mortem*. Un rapport

est ensuite rédigé et remis au propriétaire de l'abattoir. C'est dans une optique d'amélioration constante du produit que la majorité des abattoirs participent au programme d'audit. Les commentaires sont positifs. Lors de l'Assemblée générale annuelle de 2011, les délégués ont grandement apprécié la présentation de l'auditeur responsable.

## Un encan spécialisé afin de profiter des opportunités ponctuelles du marché

encan spécialisé



La régularité des approvisionnements et la fixation à long terme des prix ne permettaient pas initialement de répondre à la forte demande d'agneaux pour l'*Aid El Kebir*. Au cours de l'été 2010, les acheteurs et la Fédération convenaient d'un mécanisme ponctuel pour cet événement.

La tenue d'un encan spécialisé, lors de l'*Aid El Kebir*, per-

met donc à tous les producteurs de maintenir leur engagement annuel et de profiter de la demande et des prix élevés lors de la semaine de l'*Aid*. Par ailleurs, la Fédération convient de la date et de l'endroit de l'encan et en informe tous les producteurs et les acheteurs. Les acheteurs réguliers de l'Agence ont une priorité d'achat sur un volume d'agneaux offerts.

## Des ventes directes aux consommateurs, toujours possible !

ventes directes



Toujours à l'honneur, les ventes à la ferme doivent être déclarées dans les mécanismes de mise en marché de l'Agence. Suite aux modifications apportées au programme ASRA, plusieurs producteurs ont pensé que cette option de mise en marché était abolie : ce qui n'est pas le

cas. Les ventes à un consommateur sont toujours possibles mais les producteurs doivent s'assurer que l'abattoir avec lequel il transige est de type fédéral ou d'inspection provinciale. Dans le cas d'un abattage à forfait

dans un abattoir de proximité, l'agneau doit être vendu à l'abattoir pour revente au consommateur désigné. Il est de la responsabilité des producteurs de s'assurer qu'il s'agit d'une vente pour consommation immédiate et non pour la revente. La Fédération appuie le développement local et la modification au règlement de vente en commun en est une preuve. En effet, dans le cas où un producteur désire racheter ses agneaux pour les vendre sur le marché local à des restaurants ou des boucheries, la Convention a été modifiée en 2011 afin de lui permettre de racheter, jusqu'à concurrence de 5 agneaux / semaine.


## Le logo, plus que jamais !

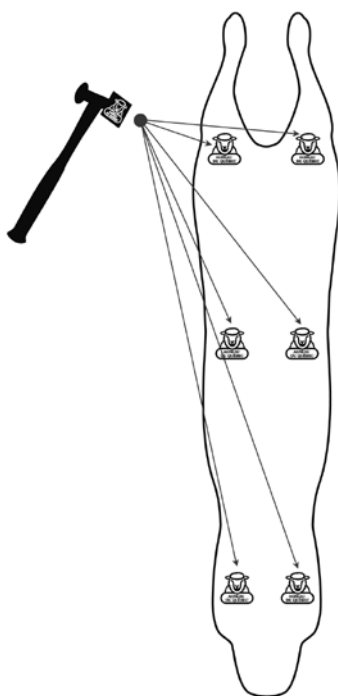
reconnaissance



Dès le démarrage de l'agence de vente, l'estampe Agneau du Québec se devait d'être appliquée sur les carcasses d'agneaux lourds. Dans la foulée du projet promotionnel de reconnaissance de l'Agneau

du Québec, une intensification de l'estam-

pillage des carcasses est réalisée depuis 2012. Six logos sont dorénavant appliqués à des emplacements stratégiques des carcasses. Les bouchers pourront ainsi mieux reconnaître les carcasses d'agneau provenant du Québec. Il s'agit d'un processus permettant de conclure l'identification et la traçabilité des agneaux du Québec. 





# Convention de mise en marché des agneaux lourds du Québec 2012

*La Convention de mise en marché détermine le cadre dans lequel évolue la commercialisation des agneaux lourds du Québec. Elle permet de déterminer les activités de mise en marché et de négocier collectivement, plutôt qu'individuellement, avec les acheteurs d'agneaux lourds par l'entremise de la Fédération des producteurs d'agneaux et de moutons du Québec.*

*Lors des négociations, tous les acheteurs inscrits à l'Agence de vente sont convoqués. La Fédération est représentée par des administrateurs élus mandatés par le conseil d'administration et appuyés du personnel de celle-ci. Lorsque l'entente d'une nouvelle Convention est intervenue, celle-ci est signée par les intervenants et transmise à la Régie des marchés agricoles et agro-alimentaires du Québec (RMAAQ) pour homologation.*

Depuis l'instauration de l'Agence de vente en 2007, la Convention a évolué afin de répondre aux attentes des producteurs et du marché. La **force** de cet outil est basée sur son application uniforme par l'Agence de vente et sur sa capacité d'adaptation.

## Des gains pour les producteurs

Encore cette année, les négociations ont abouti à la modification de certains points visant l'amélioration de la Convention de mise en marché des agneaux lourds.

### Prix de base

Le prix de base de l'agneau lourd a été fixé à 9,00 \$/kg carcasse pour le mois de janvier, à 9,10 \$/kg carcasse à compter du 1<sup>er</sup> février 2012 et à

8,75 \$/ g carcasse du 3 juin au 1<sup>er</sup> septembre 2012 auquel s'ajoute la prime en engagement annuel (voir tableau).

		Prix de base	Prélevé pour contrat annuel	Prime pour livraison hivernale	Prix payé au producteur	
Périodes	1 <sup>er</sup> février au 2 juin 2012	Hebdomadaire	9,10 \$	(0,07 \$)	0,25 \$	<b>9,28 \$</b>
		Annuel	9,35 \$	(0,07 \$)	0,25 \$	<b>9,53 \$</b>
	3 juin au 1 <sup>er</sup> septembre 2012	Hebdomadaire	8,75 \$	(0,07 \$)	(0,25 \$)	<b>8,43 \$</b>
		Annuel	9,00 \$	(0,07 \$)	(0,25 \$)	<b>8,68 \$</b>



**Prime pour les agneaux livrés en engagement annuel par les producteurs** | Afin d'inciter les producteurs à produire davantage d'agneaux lourds tout au long de l'année, une prime de 0,25 \$/kg carcasse est payée par les acheteurs et a été fixée pour les agneaux lourds livrés en engagement annuel. Cette prime a été établie pour l'année 2012 et sera négociée une fois par année avec les acheteurs. Un bilan sera effectué en fin d'année afin d'évaluer l'impact d'une telle prime sur le volume d'agneaux lourds offerts en engagement annuel par les producteurs et les contrats des acheteurs.

**Modification au mécanisme d'application de la pénalité pour les lots d'agneaux trop gras** | Le mécanisme d'application de la pénalité pour les lots d'agneaux trop gras a été modifié afin de correspondre davantage à la perte encourue et de mieux partager cette perte entre le producteur et l'acheteur. Un lot de plus de 5 agneaux avec plus de 50 % d'agneaux trop gras (plus de 18 mm de gras dorsal) est pénalisé. Les agneaux trop gras sont payés selon leur indice de classification réel et le prix est modulé à 85 %. Ce nouveau mode d'application de la pénalité est plus graduel.

### *D'autres modifications*

**Mise en place de garantie d'approvisionnement** | Les engagements annuels sont répartis en fonction des garanties d'approvisionnement établies en fonction des volumes achetés en 2011. En 2012, 825 agneaux par semaine ont été répartis entre les acheteurs.

### **Modification dans l'attribution hebdomadaire des lots :**

- ▶ L'acheteur peut dorénavant reporter d'une semaine son volume attribué par engagement annuel, en partie ou en totalité, jusqu'à quatre semaines non-consécutives dans l'année. Il doit cependant effectuer la demande de report au moins trois semaines à l'avance.
- ▶ Les acheteurs ne peuvent dorénavant plus effectuer de demande hebdomadaire excédant 1,5 fois les achats hebdomadaires moyens de l'année précédente.


**Circuit court** | Un volume peut être attribué en priorité à des acheteurs rachetant les agneaux qu'ils ont eux-mêmes produits à des fins de mise en marché jusqu'à concurrence de 5 agneaux / semaine. Les agneaux ne peuvent donc être rachetés que pour une vente à des détaillants ou restaurants locaux. Un volume maximum de 100 agneaux par semaine est éligible pour cette clause.

Une entreprise en production ovine désirant devenir acheteur doit s'inscrire à l'Agence de vente et fournir un cautionnement sous forme de lettre de garantie ou de dépôt. L'entreprise doit faire parvenir ses offres de vente et d'achat hebdomadaires selon les normes en vigueur à l'Agence de vente. Les agneaux sont facturés et payés selon les modalités conventionnelles. Les agneaux sont facturés à l'acheteur la semaine suivant la livraison et payés au producteur deux semaines après la livraison. Les agneaux mis en marché selon la priorité d'achat sont facturés et payés au même tarif que les agneaux mis en marché selon un engagement annuel.

**Agneaux spécifiques** | Le volume d'agneaux spécifiques ne peut excéder 5 % du volume total mis en marché. On entend par agneaux spécifiques, les agneaux produits selon un cahier de charges reconnu par un organisme de certification accrédité.

**Encan spécialisé** | Les agneaux destinés à l'encan spécialisé, créé afin de répondre aux besoins particuliers de la fête du Bélier, devront être annoncés au moins 30 jours avant la date de la vente. Seulement les agneaux lourds mâles seront acceptés lors de la vente. Les femelles seront retirées de la vente et traitées selon les mécanismes de mise en marché conventionnels de l'Agence de vente.

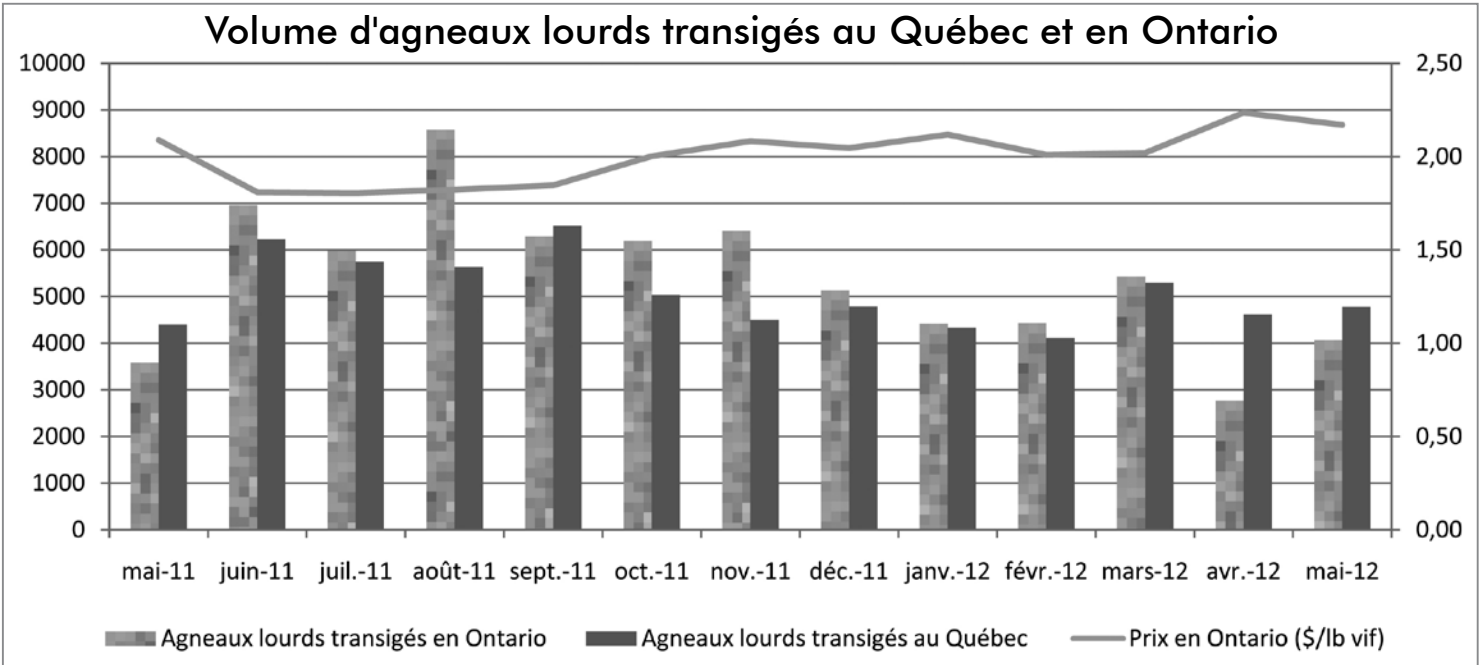
### **Périodes de pointe (Pâques et Noël)**

La Fédération développe actuellement une stratégie visant à garantir un approvisionnement au marché lors des périodes de pointe de Pâques et Noël. L'objectif est de fournir un volume suffisant afin de soutenir le développement de la part de marché de l'agneau du Québec chez les détaillants et les grossistes. 



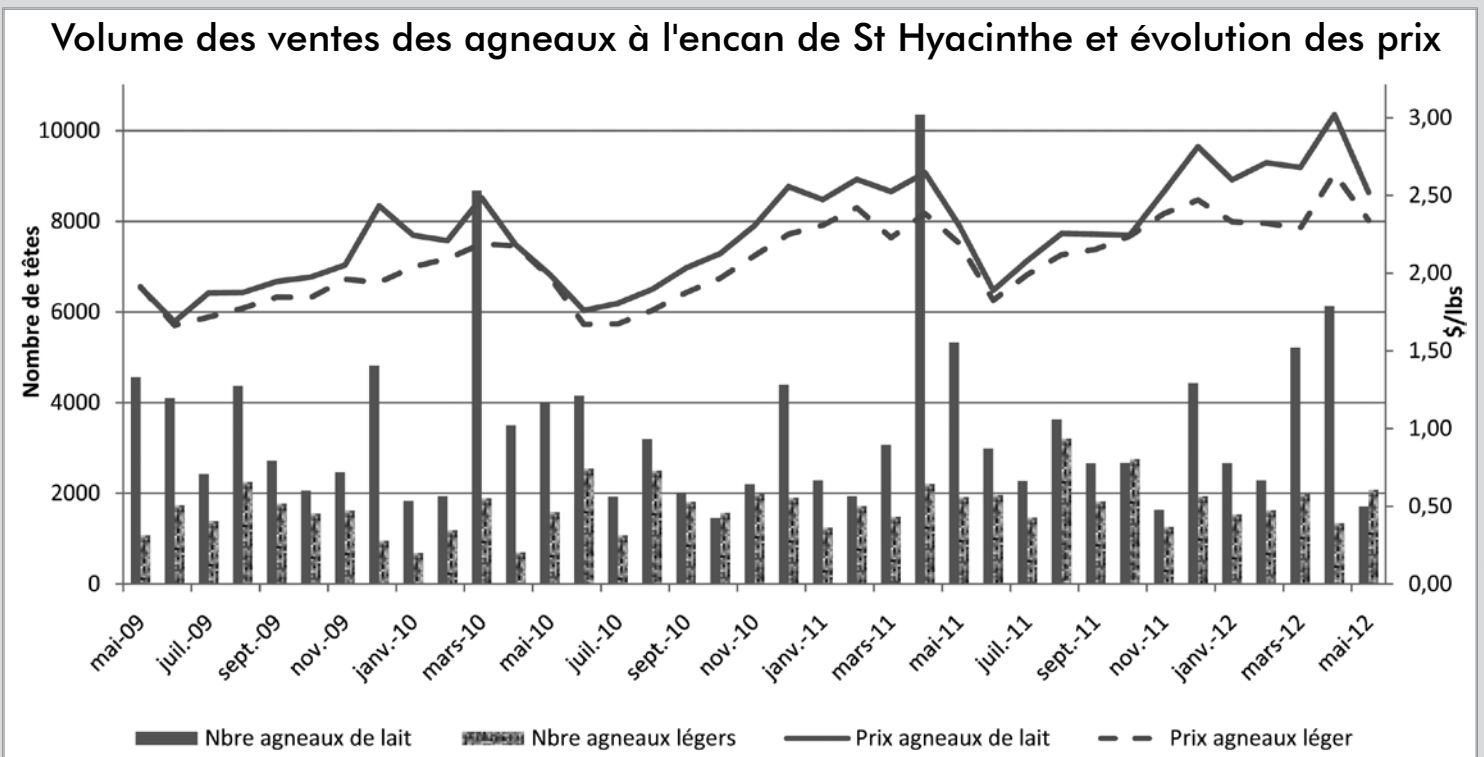
La livraison des agneaux lourds au Québec a connu un léger repli (1,7 %) au cours du trimestre mars-mai 2012 comparativement à la même période l'an dernier. À contrario, l'Ontario a enregistré une hausse de 3 % au cours de la période considérée par rapport à l'an dernier.

De façon générale, les livraisons sont plus importantes au Québec qu'en Ontario. Le nombre d'agneaux lourds transigés par l'Agence de vente d'agneaux lourds au Québec a approché les 15 000 têtes entre les mois de mars et mai 2012. En Ontario, ce nombre a légèrement dépassé les 12 200 têtes pour la même période. ■



Au Québec, la demande pour l'agneau de lait est de façon générale plus vigoureuse que celle pour l'agneau léger. Les périodes charnières se situent autour des deux principales fêtes religieuses (Noël et Pâques). Les volumes d'agneaux de lait vendus entre mars et mai 2012 a fléchi

de 30 % par rapport à l'an dernier et 3,5 % pour l'agneau léger. En dépit de cela, les prix se sont raffermi pour les deux types d'agneaux de 10 % et 6,6 % respectivement au cours des périodes considérées. ■



# À nos moutons!



## Le Symposium ovin est de retour !

### Activités :

- Le **19 octobre 2012** : une journée de conférences qui s'articule autour du thème : « *Innovier aujourd'hui, prospérer demain* » suivi d'un cocktail de remise de prix
- Le **20 octobre 2012** : visites libres d'entreprises ovines en Chaudière-Appalaches. Ces visites sont organisées par le MAPAQ et les syndicats ovins régionaux.

### Lieu :

- Centre Caztel de Sainte-Marie, Sainte-Marie-de-Beauce

Pour tout savoir et vous inscrire : [www.craaq.qc.ca/Evenements-du-CRAAQ](http://www.craaq.qc.ca/Evenements-du-CRAAQ)

## Ferme Bernier Campbell

### Vente de sujets reproducteurs Dorper pur-sang et enregistrés

- La race Dorper possède une excellente qualité maternelle
- La saison de reproduction est prolongée naturellement : 3 récoltes d'agneaux en 2 ans
- Obtenez une croissance rapide et des agneaux plus musclés !
- Plusieurs de nos béliers évalués se trouvent dans le 10 % supérieur de la race et considérés élités, de qualité supérieur et améliorateurs !



215, 1<sup>er</sup> rang Milton  
Roxton Pond (Québec) JOE IZO  
Tél. : 450 361-9502 • Cell. : 450 522-7051  
[www.fermeberniercampbell.com](http://www.fermeberniercampbell.com)

## Augmentation des montants d'indemnisation pour les ovins

Le Règlement sur l'indemnisation en cas de destruction d'animaux de manière a été modifié. À partir de maintenant, les producteurs qui se voient ordonner d'abattre leurs moutons **non enregistrés** peuvent être admissibles à un montant maximal de 825 \$ par animal.

La Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec (FPAMQ) tient à remercier le comité Santé formé de représentants de la Fédération et de producteurs; Mm. Marie-Antoine Roy et Yves Langlois ainsi que les représentants de la Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec et les représentants du Centre d'expertise en production ovine du Québec pour les efforts et le temps investi afin de définir la juste valeur des animaux.

La FPAMQ travaille actuellement à obtenir de l'aide financière pour couvrir les coûts, non couverts par le programme fédéral actuel, engendrés suite à un cas de tremblante sur une entreprise.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le programme d'indemnisation :

- appelez au **1 800 442-2342**
- visitez le [www.inspection.gc.ca](http://www.inspection.gc.ca)

### FERME OVINE

à St-Joseph-de-Kamouraska recherche

#### OUVRIER(ÈRE) AGRICOLE

- Travail régulier à l'année.
- Tâches variées avec responsabilités.
- Projet d'établissement d'une relève si candidat(e) motivé(e) avec expérience et/ou formation.

Contactez Michel Viens :  
tél. : 418 493-2310 | [viens2@sympatico.ca](mailto:viens2@sympatico.ca)

### Béliers et agnelles HAMPSHIRE

- musculature équilibrée
- lignées productives
- contrôle GenOvis
- gras dorsal
- œil de longe
- gigots développés

Joël Girard, 418 345-2321  
[joelmuc@hotmail.com](mailto:joelmuc@hotmail.com)



## FPAMQ : deux projets en branle

👤 **Étude sur le profil des consommateurs d'agneaux au Québec** : initié par la FPAMQ en collaboration avec une firme de consultants spécialisée, ce projet est financé par le Programme d'appui aux initiatives des tables filières québécoises géré par le MAPAQ dans le cadre de l'accord Québec-Canada *Cultivons l'avenir*. L'étude permettra d'identifier les divers types de consommateurs de viande ovine et de connaître leur attitude et comportement face au produit.



👤 **Analyse technico-économique des exploitations ovines du Québec** : financé par le Programme d'appui financier aux regroupements et aux associations de producteurs désignés (volet C) géré par le MAPAQ et le Programme d'aide au développement des entreprises agricoles (PADEA - Axe 4) géré par le CEGA dans le cadre de l'accord Québec-Canada *Cultivons l'avenir*, c'est un projet d'envergure provinciale réalisée conjointement par la FPAMQ et le CEPOQ. Il a pour objectifs de réaliser un diagnostic d'entreprise pour une meilleure efficacité technique et économique ainsi que de présenter une analyse de groupes provinciales de performance. *Vous êtes intéressés et vous désirez y participer ?* Il est encore temps, joignez Mme Martine Jean au 418 856-1200 poste 225 au CEPOQ ou Mme Amina Baba-Khelil au 450 679-0540, poste 8450, à la Fédération.

### Importation de semences

Les Fermes Solidar ont acheté 500 doses de semences de béliers Lacaune pur de la France. De plus ses semences sont de génétique supérieure et amélioratrice. *Cela vous intéresse...* Lisez le reportage publié dans *Ovin Québec* cet automne.



### Deux nouveaux champs de saisie disponibles dans ATQ Direct pour confirmer la propriété de vos animaux à la FADQ

Agri-Traçabilité Québec (ATQ) vous invite à communiquer avec le service à la clientèle afin de vous informer quant aux deux nouveaux champs de saisie ajoutés, dans le site transactionnel d'ATQ Direct, pour faciliter le suivi de votre dossier en lien avec le Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA) pour le produit Agneaux.

En effet, depuis la mi-juin, lorsque vous signalez les événements concernant votre troupeau (naissance, transfert de site, décès), il vous est maintenant possible et recommandé d'indiquer lors de votre déclaration de traçabilité, le numéro de votre dossier à La Financière agricole du Québec (FADQ) ainsi que le produit d'assurance auquel vous souscrivez. La FADQ pourra ainsi associer les animaux à votre dossier d'assurance dès la réception de l'information transmise par ATQ, après un court délai, suite à la mise à jour de votre dossier sur [www.atq.qc.ca/ATQDirect](http://www.atq.qc.ca/ATQDirect).

Rappelons qu'ATQ transfère quotidiennement des informations vers la FADQ afin de mettre à jour les dossiers des clients assurés en lien avec le cheptel détenu et déclaré chez ATQ. Pour connaître la marche à suivre quant à l'utilisation de ces nouveaux champs de saisie, communiquez avec le service à la clientèle d'ATQ, en composant le 1 866 270 4319, du lundi au vendredi, entre 7 h 30 et 16 h 30.

Pour obtenir un mot de passe, communiquez avec le service à la clientèle au

# 1 866 270-4319

vous pourrez alors consulter et mettre à jour votre dossier de même que procéder à vos déclarations.



## Assemblée générale annuelle 2012

La Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec tenait son assemblée générale annuelle à St-Nicolas le 12 mai dernier. Une trentaine de personnes étaient présentes lors de cette assemblée générale annuelle. Dans les annonces officielles, le lancement du nouveau programme « **Recherchons nouveaux producteurs d'animaux terminaux** » a été dévoilé ainsi que le projet d'évaluation de troupeaux personnalisée sur la consanguinité effectué par Mme Laurence Maignel, généticienne du CCAP qui débutera en juillet. Il a aussi été question de l'offre de service pour le projet conformation qui prendra effet également en juillet. Les membres recevront l'information bientôt.

Une nouvelle administratrice pour la zone 2 a été élue pour un mandat de 1 an, il s'agit de Mme Dominique Brisson, en production ovine depuis 35 ans, madame Brisson est propriétaire de la *Bergerie du Faubourg* situé à Saint-Narcisse de Rimouski. Madame Brisson fait l'élevage de race pure suffolk depuis 1999 et est déjà impliqué dans le milieu ovin en étant au sein de plusieurs comités. *Félicitation !*

Voici la composition du nouveau conseil d'administration 2012-2013 :

- |   |  |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Jacquelin Moffet</b>, président</li> <li>• <b>Robert Girard</b>, vice-président</li> <li>• <b>François Gélinas</b></li> <li>• <b>David Mastine</b></li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Trenholm Nelson</b></li> <li>• <b>Dominique Brisson</b></li> <li>• <b>Meggie Parent</b>, secrétaire &amp; trésorière.</li> </ul> |
|---|--|

### SEMRPQ.NET

Voici le nouvel emplacement de notre site Internet. Vous y trouverez plusieurs sections à visiter dont deux onglets mis à la disposition des membres pour offrir de la visibilité supplémentaire à leur entreprise, soit une section annonces classées et une section bottin des éleveurs. Vous pouvez aussi visiter l'onglet activité pour connaître toute les dates de jugement aux expositions et de l'information sur les deux encans de la SEMRPQ. Nous vous invitons à le consulter régulièrement afin d'être bien informé et être à la première loge de l'information.

### DATES À METTRE À VOTRE AGENDA

**Encan de Rimouski**  
Dimanche, 5 août 2012  
Terrain de l'exposition Rimouski

**Encan de Richmond**  
Dimanche, 19 août 2012  
Terrain de l'exposition Richmond

Vente à l'encan de béliers de race pure et de femelles de race pure et hybrides tous contrôlés au programme d'évaluation génétique GenOvis. Environ 30 lots dans chaque vente. Voir le site Internet **SEMRPQ.NET** pour plus de détails. Le catalogue de vente sera disponible vers la mi-juillet.

*Bon été à tous.*

Pour de plus amples informations sur la SEMRPQ, nos membres

ainsi que nos programmes et services :

Téléphone : 418 359-3832

Courriel : [sempq@cepoq.com](mailto:sempq@cepoq.com)

[sempq.net](http://sempq.net)

# Recherchons nouveaux producteurs d'animaux terminaux

**Objectif du programme :** accroître le nombre de troupeaux de reproducteurs de races paternelles dans le secteur ovin compte tenu de la forte demande et du manque d'approvisionnement.

## Critères d'admissibilité

- ☑ Acquisition de 25 femelles terminales de moins de 36 mois évaluées à 50 % de IST;
- ☑ Avoir un bélier ayant un IST de 75 % et de génotype RR ou QR;
- ☑ Être d'une race reconnue par la SCEM et enregistrée auprès de la SCEA;
- ☑ L'éleveur doit avoir cumulé 3 ans d'expérience dans l'élevage ovin;
- ☑ Être inscrit au programme GenOvis;
- ☑ Être inscrit au programme de conformation des animaux;
- ☑ Être inscrit au programme de mesure de l'œil de longe et gras dorsal;
- ☑ Utiliser les services « génétique » OVIPRO.

Les récipiendaires du programme seront visités par un représentant de la SEMRPQ afin de les informer des bonnes pratiques d'élevage et des programmes en cours.

## Aide financière

Le budget est de 1 500 \$ versé pendant trois années consécutives pour un maximum de 4 500 \$. Le comité conjoint s'engage à réserver le montant pour la première année pour chaque producteur bénéficiaire du programme. Les versements pour la deuxième et la troisième année sont conditionnels au renouvellement du programme d'appui financier aux regroupements et aux associations de producteurs désignés dans son état actuel et au respect des exigences du programme.

L'éleveur aura la responsabilité de fournir les documents nécessaires pour son dossier.

Pour toute information supplémentaire, contacter  
Mme Cathy Michaud au 418 359-3832 ou par  
courriel [sempmq@cepoq.com](mailto:sempmq@cepoq.com)

Ce projet est financé par le programme d'appui financier aux regroupements et aux associations de producteurs désignés géré par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ)

Agriculture, Pêcheries  
et Alimentation  
Québec



Société des éleveurs de moutons  
de race pure du Québec

## Investissez dans votre entreprise, adoptez la race Arcott Rideau



- L'amélioration génétique est une priorité du Club Arcott Rideau et la base de la sélection génétique est le programme GénOvis.
- Le meilleur choix pour ceux qui cherchent une brebis prolifique, maternelle et laitière.
- Des sujets adaptés à nos systèmes de production intensif.

### Un choix rentable pour tous!

Le guide, intitulé « Guide des facteurs de succès de l'élevage de races prolifiques : le cas de l'Arcott Rideau », est disponible auprès des membres :

### Membres

Agronovie senc	Granby	450 379-5298	chris.beau@sympatico.ca
Bergerie des Petits Anges	St-Simon	418 738-3087	bergeriedespetsanges@hotmail.com
Bergerie Patriote	St-Ubalde	418 277-9191	bergeriepatriote@globetrotter.net
Ferme Agneaux des champs	L'épiphanie	450-588-6904	eric.tammy@videotron.ca
Ferme La petite bergère	Les Éboulements	418-635-1329	petite.bergere@derytele.com
Ferme Ovimax senc	St-Philippe-de-Néri	418 498-9989	fermeovimax@videotron.ca
Ferme RIDO senc	La Pocatière	418 856-5140	rido@videotron.ca
La Moutonnerie	St-Donat-de-Rimouski	418 739-5876	sheila.eric@globetrotter.net
Les Moutons de Panurge enr.	Saint-Jean-Port-Joli	418 598-6501	moutonspanurge@hotmail.com

## Nouvelle campagne de promotion auprès des bouchers & détaillants



*L'agneau du Québec est un produit prisé. Mais est-ce que les bouchers et détaillants sont en mesure de le reconnaître ? Est-ce qu'ils sont en mesure de présenter ses différentes vertus à leur clientèle ? La Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec lance une toute nouvelle campagne promotionnelle auprès des bouchers et détaillants. Au début de l'été, un dépliant les informant de la nouvelle campagne a été posté à près de 1 000 boucheries et détaillants à travers la province. Ils sauront ainsi où se procurer de l'agneau du Québec.*

Initiée suite à un projet visant la mise en place d'un cahier des charges en 2011 en production ovine, cette campagne promotionnelle veille à assurer la reconnaissance de l'agneau du Québec auprès des boucheries, des détaillants et des consommateurs.

Élevé en bergerie et commercialisé en bas âge, l'agneau que Québec a acquis ses lettres de noblesse et est prisé des consommateurs pour la tendreté de sa viande. Victime de sa popularité, l'identification *Agneau du Québec* a été utilisée sur des carcasses d'agneaux en provenance de l'extérieur du Québec. La traçabilité a permis, en partie, de pallier cette situation.

Le dépliant présente quelques caractéristiques de l'agneau du Québec afin d'intéresser les bouchers et détaillants à en connaître davantage !



L'agneau du Québec est identifié dès sa naissance jusqu'à l'abattage. Il est donc important que le consommateur soit conscient des efforts investis par les producteurs pour assurer l'identité du produit. La campagne promotionnelle informe le grand public de ce système de reconnaissance. À cet effet, un document ainsi que des éléments pour les comptoirs de boucherie ont été conçus.

En connaissant mieux le produit, les bouchers et détaillants pourront ainsi en discuter avec leurs clients et mieux les conseiller.

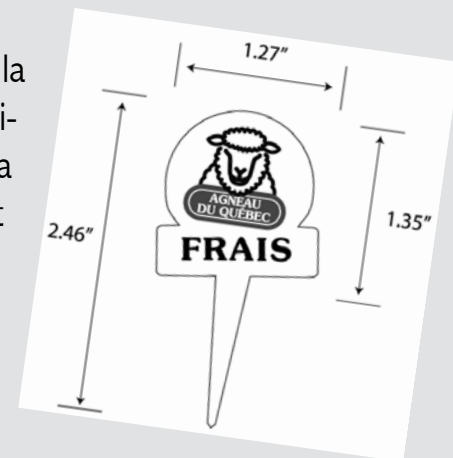
Le matériel pour les comptoirs de boucherie compte, entre autres, les éléments suivants :


Le document contient des informations principalement sur :

- La nutrition
- Les avantages de la proximité du produit : moins de transport, donc moins de pollution, accessibilité dans toutes les régions du Québec
- Les retombées économiques de la transformation du produit
- L'agneau du Québec est élevé spécifiquement pour sa viande, il est tendre et raffiné
- Reconnaître le logo sur les carcasses
- L'agneau du Québec est identifié à la naissance et retracé tout au long de sa vie
- Des idées recettes éclair à proposer à leur clientèle



Une affichette pour la saison estivale, des affichettes à piquer dans la viande et un document pour faire connaître les caractéristiques de l'agneau du Québec.



La campagne se poursuit, d'autres objets promotionnels sont prévus. Dans les prochains mois, la Fédération sera en mesure de connaître l'impact réel de cette campagne. 

# Des brebis, du lait et des Hommes



Photographie : Les Fermes Solidar

*Le Québec n'est certes pas traditionnellement producteur de lait de brebis mais, depuis au moins une décennie, cette production considérée comme en émergence, tente de se développer. Les produits à base de lait de brebis font parler d'eux et se forgent une réputation en se faisant primer lors de concours. La tendance est bien là, pour les différents acteurs de ce secteur, il s'agit de garder le cap pour relever les nombreux défis auxquels ils font face.*

Le présent article n'a pas la prétention de rendre un portrait des plus exhaustifs du secteur de la brebis laitière mais plutôt un résumé englobant des données, quoique difficiles à se procurer, ainsi que des propos de producteurs passionnés, relatant et partageant en toute simplicité leur connaissance sur le sujet.

Au Québec, la production de brebis laitières est assez dispersée et se localise pour l'essentiel dans les régions de l'Outaouais-Laurentides, Lanaudière, Charlevoix, Saguenay/Lac-St-Jean et Montérégie. Bien que paraissant dérisoire, une enquête « maison » a permis de compter près de 20 producteurs de brebis laitières pour un effectif se situant entre 3 500 et 4 000 brebis. Le cheptel est, dans sa grande majorité, composé des races Lacaune et Friesian la surnommée « Holstein » dans le monde ovin. On distingue d'un côté les exploitations laitières et de l'autre, les exploitations fromagères qui transforment le lait à la ferme. Les producteurs-transformateurs constituent la part la plus

importante, avec la grande majorité de la production de lait qui y est destinée.

L'élevage de brebis représente l'activité principale pour plusieurs producteurs. Pour une minorité d'entre eux, le lait constitue un revenu subsidiaire après la vente des agneaux de boucherie. Ainsi, la performance laitière des brebis au Québec varie en fonction des objectifs assignés par le producteur. Selon les affirmations de certains producteurs pour qui le lait est l'activité principale, une bonne brebis est celle qui est en mesure de produire deux litres quotidiennement durant sa période de lactation. Cette dernière s'étend entre les mois de février et août correspondant à la phase de post agnelage.



Photographie : Les Fermes Solidar

Contrairement à la production de lait de vache, la mise en marché du lait de brebis n'est pas assujettie à la régulation de l'offre. Il n'existe actuellement aucune structure permettant la collecte et le transport du lait de brebis et l'absence de pareille

structure constitue un frein au développement de l'élevage ovin laitier en raison des distances importantes que doit parcourir le lait et donc des charges élevées reliées au transport pour certaines exploitations. La vente du lait est réalisée grâce à des ententes de gré à gré entre les producteurs et les transformateurs. Les deux parties conviennent du volume, du prix et du transport du lait. Au Québec, le prix du lait au producteur connaît, depuis plusieurs années, une stabilité; il oscille en général entre 1,80 et 2,35 \$/l alors que celui des autres productions laitières connaît une évolution positive. Le lait est recueilli à la ferme puis acheminé aux transformateurs à l'état frais ou congelé. Les deux méthodes sont employées au Québec mais chacune d'elle est porteuse autant d'avantages que d'inconvénients (lait frais simple à transformer, transformation possible toute l'année pour le lait congelé, caractère périssable du lait frais et donc délai de transformation limité de 3 à 5 jours, coût élevé de congélation, etc.).

La qualité du lait de brebis constitue pour sa part, le talon d'Achille du secteur. Le contrôle laitier pour garantir l'innocuité et la salubrité est disponible mais il n'est pas systématique au niveau de toutes les fermes. Ce contrôle se fait par le biais de laboratoires privés ou autres organismes tels que Valacta. Toutefois, la calibration des composants est développée pour le lait de vache seulement ce qui génère pour la plupart du temps des résultats s'écartant de la réalité du secteur de la brebis laitière. Il est évident que l'amélioration de la performance



Photographie : Les Fermes Solidar

des troupeaux ainsi que la constance de la qualité des produits fabriqués passent par un contrôle laitier permanent avec des résultats fiables.

En dépit des faibles volumes qui sont en jeu, la conjoncture favorise l'accroissement de la consommation des produits à base de lait de brebis. Les consommateurs sont en effet à la recherche de plus en plus de produits particuliers en matière d'origine et d'expériences gustatives nouvelles. Outre cette tendance, les produits à base de lait de brebis présentent une excellente alternative pour les personnes ayant une intolérance au lait de vache. Le lait de brebis se révèle dénué de bêta-lactoglobuline, l'une des protéines les plus allergisantes du lait de vache. De plus, les particules de gras du lait de brebis sont plus fines, donc plus digestes que celles du lait de vache. Son inconvénient majeur, est d'ordre économique. Son coût est plus élevé que celui du lait de chèvre ou de vache. Il est indéniable, les produits de lait de brebis représentent un créneau de marché niche mais la demande est en croissance.

**En dépit des faibles volumes qui sont en jeu, la conjoncture favorise l'accroissement de la consommation des produits à base de lait de brebis.**



À l'instar du secteur ovin de boucherie, le secteur de la brebis laitière bénéficie d'une image positive auprès de la population, respectueux de l'environnement et du bien-être animal. Il représente un marché porteur pour des produits avec notion de terroir où la transformation des produits apporte une forte valeur ajoutée. Face à ces atouts, il doit faire face à des défis de taille.



Les fromages de brebis sont en général aussi populaires que les fromages de chèvre, même si les deux sont souvent confondus par les consommateurs. La communication et la promotion afin de mieux faire connaître les produits de brebis laitière constituera à terme une stratégie intéressante à mettre en place pour atteindre cet objectif.


À l'heure actuelle, la demande pour les produits de lait de brebis n'est pas comblée. La production est insuffisante et la qualité présente une irrégularité dans le temps en raison de l'absence d'un standard défini et d'un contrôle laitier spécifique à cette production. Il faut rappeler que la production laitière fonctionne au rythme de la saisonnalité. Elle se répartit de façon inégale sur l'année entre la période de forte demande (automne-hiver où les achats de fromages sont au pic) et la période où celle-ci est plus creuse (printemps-été). Il est évident que le maintien de l'ensemble des partenaires situés en amont et en aval du secteur dépend de cette production en volume suffisant et en qualité requise.

**... la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons a mis en place une structure officielle de consultation à travers le comité brebis laitières.**

L'immigration et les différentes communautés culturelles constituent un potentiel très intéressant de développement de marché pour ce secteur alors que ce segment demeure encore inexploré. Cette fraction de consommateurs est habituée à une gamme très diversifiée de produits à base de lait de brebis qui demeure non disponible sur le marché du Québec ou comblée par des importations ou par l'utilisation de produits mixtes (lait de vache, et autres).

Cet hiver, la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons a mis en place une structure officielle de consultation à travers le comité brebis laitières. Les producteurs siégeant dans ce comité se réunissent afin de réfléchir sur les enjeux du secteur et

trouver les pistes d'amélioration, mettre en commun les besoins des producteurs et unir leurs efforts afin d'obtenir des solutions durables.

Pour les producteurs de brebis laitières, tous ces défis ne sont pas seulement des rêves à réaliser mais des objectifs à atteindre. Perspicaces, ils savent que la route est longue mais les brebis bêlent ! 



# ASRA : miser sur le marché

*Le programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA) pour le secteur ovin a subi de profondes modifications au cours des dernières années. Le changement graduel de l'unité assurable et l'introduction de la mesure d'efficacité sont venus modifier passablement l'interprétation antérieure faite du programme. Depuis 2008, on constate une évolution des prix du marché qui se traduit par une diminution de l'intervention de ce programme complémentaire. Les producteurs doivent donc, plus que jamais, se tourner vers une stratégie visant à rentabiliser leurs activités et axer leurs décisions sur l'évolution du marché.*

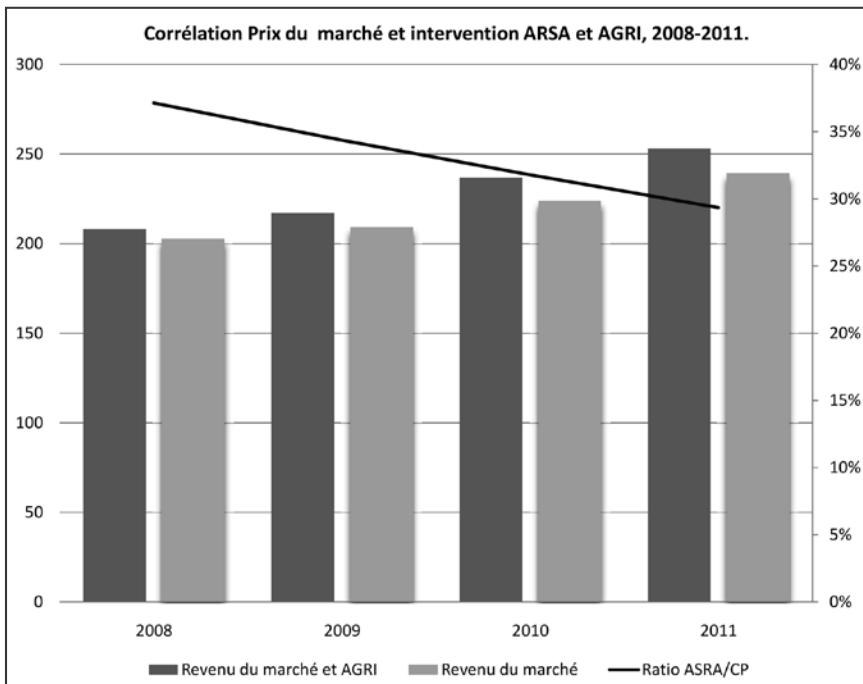
L'année 2011 a été caractérisée par une prolongation de la croissance des prix du marché pour tous les types d'agneaux ainsi que de la laine dont le prix enquêté pour 2011 est de 0,8693 \$/kg comparativement à 0,5253 \$/kg en 2010. Pour ce qui est des sujets reproducteurs, le prix a légèrement baissé par rapport à 2010, soit de près de 9 % pour les agnelles et de 3,5 % pour les béliers. On observe beaucoup de variabilité au niveau des prix de vente en fonction du type de sujet et de la disponibilité.

À nouveau cette année, pour les entreprises enquêtées, on constate des pics de livraison des agneaux de lait et légers durant les fêtes de Noël et de Pâques. Cependant, la concentration semble moins marquée que par le passé. Les agneaux lourds sont livrés régulièrement tout au long de l'année avec une concentration de livraison à la fête du Bélier, en novembre 2011.

Au niveau des dépenses, ce sont les aliments achetés qui ont connu la hausse la plus marquée avec plus de 11 \$/brebis, soit 18 % d'augmentation, tandis que quelques postes ont connu de légères diminutions : les frais de location et de tra-

vau à forfait. Il est pertinent de souligner que l'intervention du programme ASRA, compte tenu de l'évolution du prix du marché tend à diminuer d'année en année. Par ailleurs, puisqu'aucune source d'information n'a permis de conclure à une variation significative de la productivité physique des entreprises spécialisées en terme de kilogrammes d'agneaux vendus par brebis entre 2006, l'année d'enquête, et 2011, la Financière agricole du Québec (FADQ) n'a pas procédé à l'annualisation d'un coefficient technique du modèle.

Le volume assurable est passé de 162 207 brebis en 2010 à 149 755 en 2011. Il s'agit d'une diminution de près de 8 %. On constate une progression des kilogrammes d'agneaux vendus : 5 605 164 kg étaient admissibles au programme ASRA en 2010 comparativement à 6 026 835 en 2011. Le nombre de kilogrammes vendus par brebis a donc augmenté de 16 % en passant de 34,6 kg à 40,2 kg. À noter que le modèle du coût de production 2006 établi à 55,4794, le nombre de kilogrammes vendus par brebis et que la modèle ajusté suite à l'application de la mesure d'efficacité par la FADQ l'établit à 55,5091 kg/brebis.



## Agri-Québec et Agri-investissement

Les programmes Agri-investissement et Agri-Québec permettent au participant de déposer annuellement dans un compte jusqu'à 4,5 % de ses ventes nettes ajustées (VNA) de produits admissibles et de recevoir, en contrepartie, un montant équivalent des gouvernements. Le participant peut en retirer de l'argent, en fonction des besoins de son entreprise. Ces programmes, dont la participation est indépendante du programme Agri-stabilité, ont pour objectif d'aider à atténuer les risques de l'entreprise et permettre à celle-ci d'investir pour améliorer son efficacité. Tout producteur inscrit au programme ASRA est réputé être inscrit aux deux programmes et les montants qu'il devrait recevoir de ces programmes sont déduits de l'intervention du programme ASRA. Il est donc très important que tous les adhérents au programme ASRA participent au programme Agri-Québec et Agri-investissement (AGRI). Pour 2011, l'arrimage des AGRI représentait 13,66 \$/brebis au programme ASRA.



## *Votre programme GenOvis a franchi un autre pas!*

L'amélioration génétique d'un troupeau est dépendante de la qualité des sujets qui s'y trouvent et de son niveau de consanguinité. Jusqu'à tout récemment, il était difficile pour un éleveur de combiner de façon efficace la consanguinité et la valeur génétique du bélier et de la brebis lors d'un accouplement. Aujourd'hui, le programme d'évaluation génétique GenOvis vient à votre rescousse avec son nouveau module d'accouplement.

### La consanguinité

La consanguinité est un facteur très important à considérer lorsque l'on décide de mettre à l'accouplement un bélier et une brebis. On doit absolument minimiser le niveau de consanguinité à son plus bas afin d'éviter les effets néfastes que peut avoir un niveau trop élevé. En effet, une baisse de la variabilité génétique est en général due à un niveau de consanguinité élevé, ce qui peut entraîner une diminution du progrès génétique. Il ne faut pas oublier que le progrès génétique est un élément essentiel à considérer afin d'améliorer la productivité d'un troupeau et sa rentabilité.

La première version du module d'accouplement calcule le pourcentage de consanguinité de la progéniture en utilisant toute la généalogie des deux parents qui est incluse dans la base de données du programme GenOvis. Évidemment, de l'information manquante dans la généalogie d'un individu peut avoir un impact majeur sur le niveau réel de consanguinité. Afin de pallier en partie à ce problème, nous travaillons actuellement à créer un pont entre la base de données GenOvis et celle de la Société canadienne d'enregistrement des animaux (SCEA). Cette mise à jour automatique de la base de données GenOvis se fera probablement tous les mois. Par contre, nous invitons tous

les producteurs adhérant au programme de compléter la généalogie de leurs sujets reproducteurs.

### La valeur génétique

De façon générale, les éleveurs portent une attention particulière à la consanguinité ainsi qu'à la valeur génétique du bélier utilisé lors d'accouplement. Depuis quelque temps, plusieurs producteurs donnent de plus en plus d'importance à la résistance à la tremblante des sujets reproducteurs. Ce nouvel élément dans la sélection d'un sujet reproducteur amène souvent une contrainte supplémentaire qui peut nuire à la qualité génétique de l'animal sélectionné. Devant cette situation et dans une perspective d'amélioration génétique du troupeau, l'éleveur n'aura pas le choix d'utiliser les qualités génétiques des meilleures brebis du troupeau avec ces béliers de valeur génétique moindre.

Ces accouplements raisonnés sont maintenant possibles et faciles à réaliser avec le module d'accouplement. En sélectionnant un ou des béliers

avec un groupe de brebis, il est possible de connaître la valeur génétique estimée de la progéniture pour tous les caractères évalués dans le programme GenOvis. Aujourd'hui, cette première version du module d'accouplement permet seulement

**Génotypage** | Bientôt, vous verrez apparaître sur les certificats de performance le génotype pour la résistance à la tremblante. L'information sera complète, c'est-à-dire les trois codons (ARR/ARR). Par contre, l'information des parents dans l'arbre généalogique sera seulement pour le codon 171 (RR). Cette information sera aussi considérée dans le module d'accouplement.

de calculer la consanguinité et la prévision génétique de la progéniture. Par contre, nos collaborateurs au « *Centre for Genetic Improvement of Livestock* » de l'université de Guelph développeront une autre version où le module d'accouplement suggèrera des accouplements en fonction de la consanguinité et de la valeur génétique en lien avec les critères de sélection choisis par l'éleveur.

## Le module d'accouplement

Le module d'accouplement est présentement disponible pour tous les producteurs participant au programme d'évaluation génétique GenOvis. Cet outil permet à l'éleveur de connaître la consanguinité et la prévision génétique de la progéniture en utilisant l'ensemble des animaux élevés sur la ferme. Mais il peut aussi avoir la même information en utilisant l'ensemble des animaux évalués dans le programme provenant de tous les éleveurs canadiens qui y ont adhéré. Cette fonction est très utile pour les éleveurs qui désirent acheter un bélier et voir son impact sur leur troupeau.

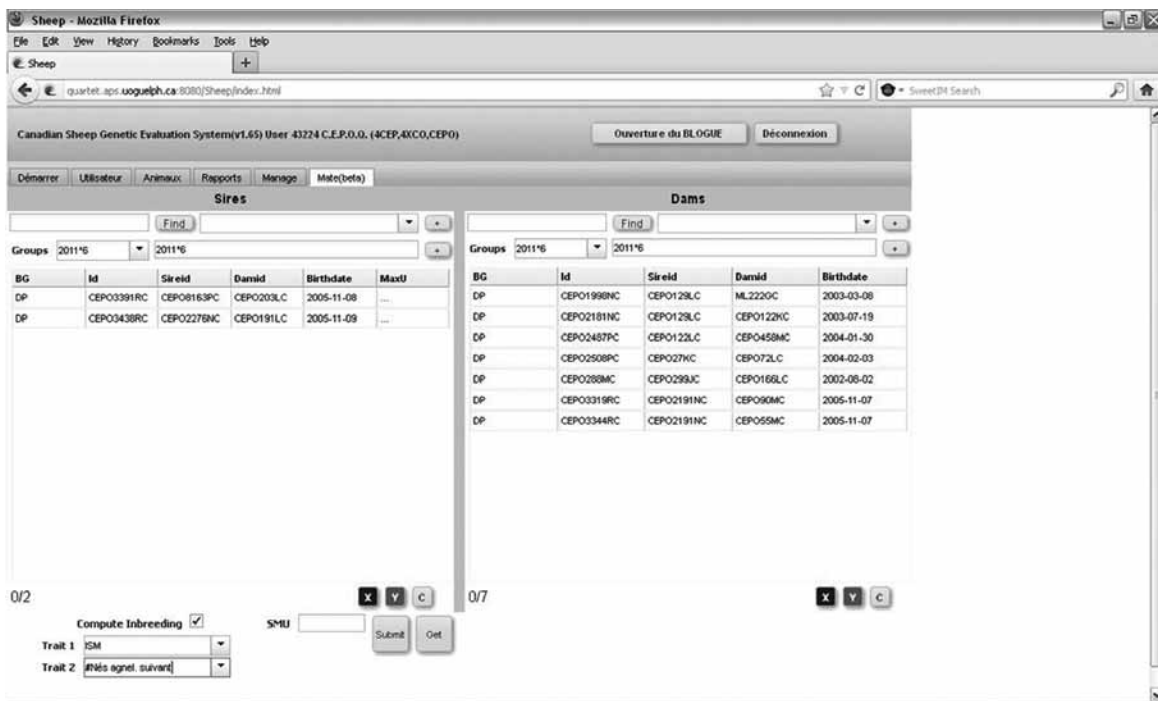
Avec l'aide de ce module d'accouplement, il sera éventuellement possible de créer ses propres groupes d'accouplements. Le système créera un rapport imprimable, mais aussi transférable vers un petit ordinateur portable

du genre « *Psion* ». De plus amples informations vous seront transmises ultérieurement...à suivre!!!

Un guide explicatif est disponible par le blogue du programme d'évaluation génétique sous l'onglet « **DOCUMENTS** ». Ce guide vous explique étape par étape la procédure de fonctionnement du module d'accouplement. Il est important de mentionner que cet outil est en développement et qu'il n'est pas encore dans sa forme finale.

## Le Blogue

Lorsque vous vous connectez au programme d'évaluation génétique, vous remarquerez qu'au haut de la page à droite vous avez un bouton « **Ouverture du BLOGUE** ». En pesant dessus, vous vous rendez directement au blogue du programme où toute l'information et la documentation en lien avec le programme d'évaluation génétique GenOvis sont disponibles. Par défaut, le blogue s'ouvre dans sa version anglaise. Pour avoir la version francophone, il suffit d'aller complètement au bas de la page et peser sur « **Français (French)** ». En plus d'avoir tous les documents, il est possible de soumettre un commentaire ou une question sur le programme et une personne qualifiée y répondra.



## Le CEPOQ est là pour vous aider

Ceux et celles qui désirent avoir plus d'information sur ce module d'accouplement ou qui désirent adhérer au programme GenOvis, nous vous invitons à communiquer avec l'équipe génétique du CEPOQ au 418-856-1200 ou votre conseiller OVIPRO et il nous fera plaisir de répondre à toutes vos questions.

# La condition « crampage » : *La recherche se poursuit!*

*C'est cet hiver qu'a débuté un deuxième projet sur la condition « crampage » chez les ovins. Le projet intitulé « Validation des hypothèses de la présence de facteurs génétique et neurologique dans le développement de la condition « crampage » chez les ovins » fait suite au premier projet sur le sujet qui s'est terminé à l'automne dernier. Suite à cette première étude exploratoire, la poursuite de la recherche sur la condition s'avérait nécessaire !*



Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec



## Retour sur la situation

Depuis quelques années au Québec, les éleveurs de moutons de race pure observent l'émergence d'une nouvelle entité clinique au sein de leur cheptel. Les animaux affectés présentent une hyperflexion d'un ou des deux membres pelviens lorsqu'ils se déplacent à une allure lente. Les éleveurs ont rapidement employé le terme de « crampage » pour référer, entre eux, à ce défaut. Les sujets les plus sévèrement atteints développent de sérieuses difficultés locomotrices et les mâles les plus affectés peuvent refuser de saillir. Ces aspects démontrent ainsi que cette problématique peut occasionner des pertes économiques importantes pour les éleveurs aux prises avec des animaux atteints de ce « défaut ».

## Retour sur le premier projet

Dans l'étude préliminaire complétée à l'automne 2011, dont l'objectif était d'explorer la multitude de facteurs pouvant être en cause et d'identifier les plus probables, la proportion d'animaux atteints de la condition a fortement suggéré l'hypothèse qu'un gène puisse être responsable de ce défaut de démarche. De plus, à la lumière des analyses réalisées, une seconde hypothèse a été avancée par les neurologues vétérinaires participant au projet, soit celle que la condition soit associée à un problème d'ordre neurologique. Le premier projet a ainsi servi de « phase exploratoire » pour en connaître plus sur la condition, de sensibiliser les éleveurs, d'identifier les signes caractéristiques de cette problématique, mais surtout, de cerner de nouvelles hypothèses. Grâce aux hypothèses soulevées dans le projet préliminaire, un projet de plus grande envergure a donc été mis sur pied. Des technologies nouvelles, autant en médecine vétérinaire qu'en génomique, nous permettront peut-être de valider ces hypothèses et

de développer des méthodes permettant de dépister et de prévenir l'apparition et la diffusion de cette condition au sein du cheptel ovin.

## Objectifs du deuxième projet

L'objectif principal du projet et donc d'identifier les causes de la condition crampage ainsi qu'une méthode de dépistage précoce sur animaux vivants, afin d'en limiter la propagation au sein du cheptel ovin. **Les objectifs spécifiques du projet sont :**

- › Caractériser l'ensemble des signes cliniques pour identifier précocement les individus atteints;
- › Confirmer la théorie d'une transmission génétique par une analyse des arbres généalogiques et identifier l'anomalie génétique à l'origine de la problématique par une analyse génomique menée sur des échantillons d'ADN;
- › Si un ou des gènes récessifs sont en cause, affiner la recherche en précisant les loci concernés (emplacement précis sur un chromosome) et proposer une méthode de dépistage permettant d'identifier précocement un individu porteur.
- › Mener une étude clinique comparative pour préciser la neuro-localisation de la condition.

**À la fin du présent projet, un des résultats les plus attendus est l'identification de la ou des causes impliquées dans la condition « crampage », soit possiblement en lien avec des facteurs génétique et/ou neurologique. En fonction des résultats et de l'origine de la condition, une méthode de dépistage de celle-ci chez les animaux vivants pourrait être développée.**



## Méthodologie

Afin d'étudier adéquatement la condition, deux groupes d'animaux serviront à faire les analyses dans le troupeau de recherche du CEPOQ. L'étude sera réalisée principalement sur le développement de la condition chez des agneaux issus de parents à risque de transmettre la condition ou de parents à très faible risque de transmettre ce défaut. Les parents des agneaux du groupe de sujets à risque de développer la condition sont des animaux déjà atteints de la condition ainsi que les sujets qui présentent une proportion plus importante de gènes en provenance des ancêtres problématiques identifiés lors de la phase préliminaire. Les accouplements ont eu lieu en mars dernier et les brebis sont actuellement en gestation. Outre le suivi de la croissance des agneaux, leur observation hebdomadaire et l'évaluation de leur conformation, les principales analyses effectuées dans le cadre de ce projet sont :


• **Les analyses généalogiques.** L'analyse de la généalogie a d'abord dû être effectuée pour les femelles et les béliers (parents) du CEPOQ, afin de planifier les groupes d'accouplement et d'effectuer les bons croisements. Par la suite, après les agnelages, les analyses généalogiques des animaux atteints de la condition seront effectuées. Selon le nombre de sujets, il sera possible de valider la présence d'ancêtres communs problématiques (au sein d'une même race) et de faire les liens entre les résultats obtenus suite aux analyses génomiques.



• **Les analyses génomiques.** Des prélèvements sanguins seront réalisés sur tous les animaux en vue de faire des analyses reliées à leur code génétique. Deux types d'analyses seront réalisés, soit des analyses de caryotype (modifications ou anomalies chromosomiques) et des analyses génomiques (marqueurs génétiques). Ces dernières analyses pourraient nous permettre de déterminer la ou les régions précises dans la séquence d'ADN qui causeraient la problématique.

• **Les analyses neurologiques.** Ces examens seront réalisés à la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal (FMV). Quelques agneaux présentant des symptômes marqués de la condition seront transportés du CEPOQ vers la FMV. Les animaux y subiront alors de nombreux tests. Principalement, les vétérinaires effectueront : des analyses

hématologiques et biochimiques, des mesures électrodiagnostiques, des examens d'imagerie (acquisition d'images par résonance magnétique), la collecte de liquide céphalo-rachidien, des biopsies musculaires et des nerfs périphériques et, enfin, la récolte et l'examen du système nerveux central.

*La fin du projet est prévue pour janvier 2014... beaucoup de travail d'ici là, on vous tiendra au courant !* 

Si vous possédez des animaux dont vous suspectez la condition crampage dans votre troupeau, contactez Dre Hélène Ruel au 450-773-8521, poste 00117, ou par courriel au [helene.ruel.2@umontreal.ca](mailto:helene.ruel.2@umontreal.ca). Avec votre accord, un examen de l'animal sera réalisé et un prélèvement sanguin sera effectué. La confidentialité de la participation est assurée. Nous avons besoin de votre implication !

## Collaborateurs et partenaires de recherche

- Société des éleveurs de moutons de races pures du Québec (SEMRPQ);
- Dre Hélène Ruel, Dre Joane Parent et Dr Gilles Fecteau de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal (FMV);
- Mme Laurence Maignel et M. Mohsen Jafarikia du Centre canadien pour l'amélioration des porcs (CCAP);
- Dr Alan King de l'Université de Guelph.

## Financement

Une partie du financement de ce projet a été assurée par Agriculture et Agroalimentaire Canada, par l'entremise du Programme canadien d'adaptation agricole (PCAA). Au Québec, la part destinée au secteur de la production agricole est gérée par le Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec.



Agriculture et  
Agroalimentaire Canada

Agriculture and  
Agri-Food Canada



# *La tournée du CEPOQ encore présente cette année à travers ses journées d'information ovine !*



*Cette année encore, l'équipe OVIPRO était fin prête à rassembler une fois de plus les producteurs ovins en réalisant ses journées d'information qui ont d'ailleurs pour objectif de répondre au mieux aux besoins en formation et informations de ceux-ci.*

Le thème de la tournée 2012 portait ainsi sur **la gestion du changement** qui se veut, sans aucun doute, un thème d'actualité depuis les dernières années... Les journées qui comptaient 9 arrêts à travers la province se sont tenues de la mi-janvier à la fin mars 2012. La tournée a d'ailleurs attiré près de 220 participants cette année, qui ont apprécié à une forte proportion l'ensemble des journées, selon l'évaluation qui accordait une note moyenne de 9,3/10.

Trois conférenciers de grande qualité étaient présents lors de la tournée et ont su offrir des conférences à la hauteur des attentes des producteurs participants. Tout d'abord, Madame Manon Lepage, conseillère OVIPRO, présentait une conférence directement en lien avec le thème de la tournée soit la gestion du changement et l'ère des choix. Un sujet difficile à aborder puisqu'il touche un aspect de la personnalité qui se veut par défaut souvent réfractaire aux changements! D'autre

part, avec la collaboration de la Fédération des producteurs d'agneau et de moutons du Québec, Madame Marie-Eve Tremblay, qui en est la directrice générale, s'est alliée à l'équipe du CEPOQ pour la tournée et a d'ailleurs traité des choix de production et orientations du secteur en production ovine. Enfin, Monsieur Gaston Rioux, mv, coordonnateur santé au CEPOQ, touchait par sa conférence l'aspect de gestion du changement dans un contexte de santé ovine. La santé, un sujet toujours prisé par les producteurs et son conférencier bien connu du monde ovin, aura suscité un fort intérêt dans le cadre de la tournée.



*Un grand merci à nos trois conférenciers pour votre dynamisme et intérêt que vous avez démontrés durant l'ensemble de la tournée !*

Toujours dans le cadre de la tournée, nous avons également une présentation offerte par le conseiller en production animale du MAPAQ régional de chaque région visitée qui portait principalement sur la Stratégie de soutien à l'adaptation des entreprises agricoles. Une conférence d'actualité qui a permis de voir les différentes possibilités offertes par ce programme.

L'utilisation de manettes de sondage dans le cadre des présentations a également offert davantage d'interaction entre participants et conférenciers. Un atout intéressant qui sera assurément renouvelé dans le cadre de la prochaine tournée 2013 !

« Présentations dynamiques et intéressantes, échanges clairs et efficaces entre conférenciers et producteurs! »

### **UN GRAND MERCI À...**

- ☛ **La Fédération des producteurs d'agneaux et de moutons du Québec** pour leur collaboration à la tournée
- ☛ **Ranch de la Vallée, Véronique Boulet & Roland Lessard ET Ferme Mathieu et Plante, Martin Mathieu**, pour leur généreuse participation au tournage des témoignages vidéo sur leur entreprise
- ☛ **Nos commanditaires** : Pfizer Santé animale, Matélevage, TVCK, CRAAQ, BerGère et l'ITA Campus La Pocatière
- ☛ **Nos partenaires financiers** : Les réseaux Agriconseils et le MAPAQ

### **FÉLICITATIONS AUX GAGNANTS DU TIRAGE DE LA FIN DE TOURNÉE 2012**

#### **Gagnants des 4 guides L'élevage du mouton**

- ☛ **Monsieur Marc Mimeault - Les Bergeries Mimeault (Montérégie-Ouest)**
  - ☛ **Madame Geneviève Dion - Bergerie Laitière Ambroise (Lanaudière)**
  - ☛ **Madame Gisèle Laurens - Ferme Laurens (Centre du Québec)**
  - ☛ **Monsieur Allan Ryan - (Lanaudière)**

#### **Gagnant d'une participation au projet d'analyse technico-économique des exploitations ovines du Québec**

- ☛ **Monsieur Gilbert Lord - Ferme Gilbert Lord (Abitibi-Témiscamingue)**

#### **Gagnant d'une licence du logiciel BerGère valide pour un an**

- ☛ **Monsieur François Beaulieu - Ferme Feber (Bas-St-Laurent)**

**SURVEILLEZ LA PROCHAINE TOURNÉE 2013 QUI PORTERA ESSENTIELLEMENT SUR LE THÈME DE LA SANTÉ OVINE!!**



## Tournée provinciale, la gestion du changement en santé ovine

Bonjour à tous, par cet article j'aimerais vous faire part de mon expérience en lien avec ma première tournée provinciale à titre de membre de l'équipe du CEPOQ. Le thème qui avait été demandé par les producteurs était la «Gestion du changement». Ma conférence portait sur les changements en production ovine en lien avec la santé. Cette tournée nous a permis de faire l'apprentissage des manettes de sondages nouvellement acquises par le CEPOQ et en partie commandité par Pfizer santé animale. Ce dispositif nous permettait de recueillir rapidement les réponses à nos questions sans que les répondants soient réticents à ce que tous connaissent leurs réponses. Bien entendu dans le futur nous pourrons encore mieux nous servir de cet outil qui permet d'améliorer nos échanges avec les gens présents et de pouvoir conserver ces résultats, de les comparer entre les régions et même d'archiver ces données pour, par exemple, poser les mêmes questions dans le futur mesurant ainsi l'évolution de la production et aussi des perceptions.

Principalement, l'article qui va suivre sera divisé en quatre sections :

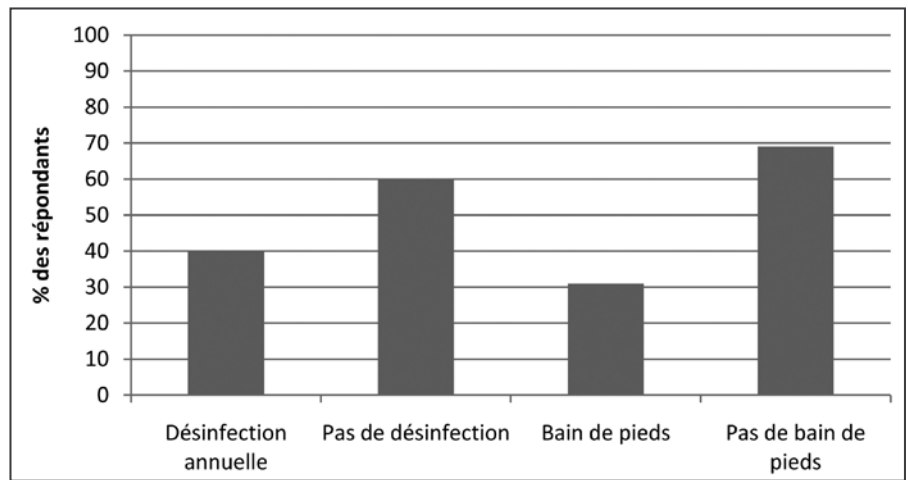
- 1- **Quels seront la nature des changements**
- 2- **Discussion sur les règles de biosécurité**
- 3- **La mortalité néonatale**
- 4- **La conclusion.**

**1 La nature de quelques changements auxquels l'industrie ovine aura à s'adapter au niveau de la santé.** À cet effet des questions bien simples ont été posées aux éleveurs soit : Y aura-t-il des changements au niveau du contrôle des médicaments, du contrôle de l'antibiorésistance, du bien-être animal, de la biosécurité, des contraintes environnementales et économiques, des goûts et demandes des consommateurs ? Bien entendu les réponses ont été fortement positives à l'effet qu'il y aura des changements importants et probablement plus contraignants dans tous ces domaines. Il faudra donc que chacun adapte ses pratiques aux exigences accrues. Il y aura donc une pression vers le changement et autant les éleveurs, les intervenants et les vétérinaires devront s'y conformer. En premier lieu, au niveau du contrôle des médicaments, nous devons sans doute envisager la tenue de registre d'utilisation et des prises de notes aussi pour noter l'efficacité des traitements institués. On peut aussi penser que nous aurons à restreindre l'utilisation voire même ne plus utiliser de médicaments hors homologation. Le contrôle des périodes de retrait risque aussi d'être de plus en plus surveillé. Le problème de

l'antibiorésistance et du transfert de celle-ci vers les humains est de plus en plus documenté. Cet état de fait entraînera des changements importants dans les choix d'antibiotiques et dans nos approches thérapeutiques en se concentrant sur des produits non utilisés en médecine humaine ou en accentuant nos mesures préventives et en empruntant des méthodes alternatives de traitement. Bien entendu la recherche et la génomique pourront être d'un précieux apport en pouvant sélectionner des animaux résistants.

Au niveau du bien-être animal, de plus en plus le public en général demandera que tous les animaux d'élevage soient gardés dans des conditions optimales de confort, de salubrité et traités le plus humainement possible. Déjà dans des pays européens, ces normes sont plus sévères qu'ici, on peut donc s'attendre que cela nous rejoigne éventuellement. On peut facilement imaginer que les normes environnementales également seront plus sévères, pensons tout simplement à la disposition des carcasses des moutons décédés. Les éleveurs doivent également s'ajuster à des contraintes économiques

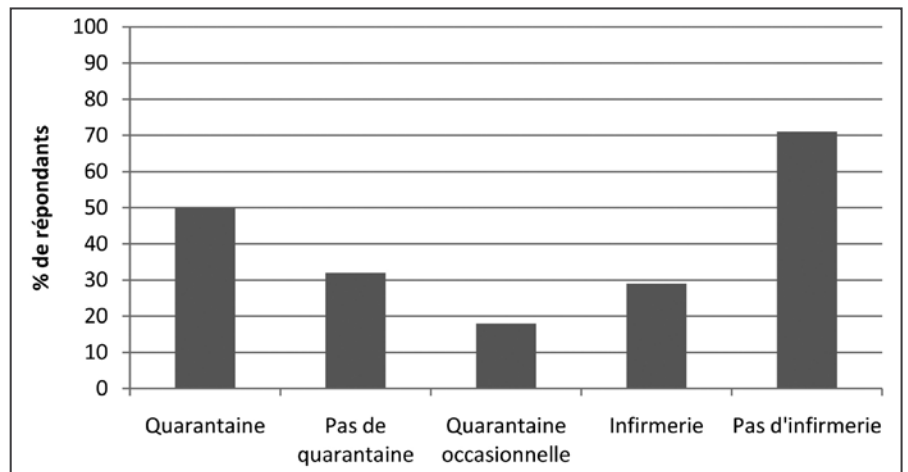
importantes, le paiement de l'assurance stabilisation par kilogramme produit en est un exemple frappant. Enfin les goûts et les exigences des consommateurs concernant notre produit conduiront aussi à des ajustements au niveau de la production, par exemple on peut envisager une plus forte demande de produits biologiques, une meilleure uniformité du produit, des découpes différentes, et de nouveaux produits aussi. Ceci décrit brièvement la nature de plusieurs changements que la production ovine devra rencontrer dans les prochaines années, il y en a beaucoup et ce ne sera pas toujours facile !



Graphique 1 : Contrôle des visiteurs / Désinfection bâtiment

## 2 Discussion sur les règles de biosécurité.

Au cours de mes nombreuses années passées en pratique ovine, il m'a été donné de constater de nombreux points à améliorer au niveau des règles de biosécurité au sein des pratiques d'élevage en production ovine. De part mon nouveau travail comme coordonnateur de la santé ovine au CEPOQ, je me suis donné comme objectif de sensibiliser l'industrie aux améliorations que nous pourrions apporter à nos pratiques d'élevage dans le domaine de la biosécurité. Un meilleur contrôle dans ce domaine pourra améliorer le niveau sanitaire de nos élevages et contribuer à la santé du cheptel ovin québécois et à augmenter la confiance des consommateurs envers notre produit. Brièvement, quand on parle de biosécurité, on veut voir à protéger la santé d'un individu, d'un troupeau, et on veut diminuer l'incidence des maladies, les risques de zoonoses, la transmission des maladies inter-troupeau, de provinces en provinces et même entre pays. Il faut donc s'interroger sur plusieurs aspects et j'en énumère quelques uns dont : le contrôle des visiteurs à la ferme comme les transporteurs, les intervenants liés à la production, les vendeurs de toute sorte, les employés, les autres producteurs, etc., l'introduction de nouveaux sujets, la participation à des expositions, la visite de d'autres fermes, la proximité de d'autres élevages, de d'autres espèces animales sont autant d'aspects à considérer. Enfin à l'intérieur du troupeau, que fait-on comme quarantaine, a-t-on une infirmerie? Par ailleurs, lors de la tournée hivernale, j'ai interrogé les producteurs sur quelques points liés à la biosécurité comme : la désinfection des structures d'élevage, l'utilisation de pédiluve ou de d'autres moyens de contrôle pour l'entrée des visiteurs, la quarantaine lors des achats, et l'utilisation d'une infirmerie pour isoler du reste du troupeau, les animaux malades. Les résultats sont présentés dans les



Graphique 2 : Quarantaine / infirmerie


graphiques 1 et 2, je les ai illustrés en faisant une compilation sur l'ensemble de la province et non région par région. Cependant, en général les résultats variaient peu d'un endroit à l'autre. Ils nous indiquent que les mesures minimales de biosécurité ne sont pas l'affaire de la majorité. Il y a donc là, beaucoup de changements à instaurer. La très grande majorité des éleveurs n'a aucune mesure de contrôle des visiteurs, soit des indications et des mesures pour limiter l'accès de la bergerie, un pédiluve, des bottes de plastiques de disponible, un endroit pour se changer, une douche, du matériel pour se laver les mains, les bottes. Il faudra donc améliorer ce point. La désinfection des structures d'élevage régulièrement au moins une fois par année n'est pas non plus une pratique empruntée par la majorité des éleveurs, pourtant c'est une mesure **essentielle** pour diminuer la pression d'infection, d'autant plus essentielle avec l'intensification de la production et des agnelages répartis sur toute l'année et la diminution de l'utilisation des pâturages. Il faudra donc établir des stratégies adaptables aux producteurs pour rendre cette pratique quasi obligatoire et acceptée de tous.

Dans la conduite régulière du troupeau, il faudra adopter des mesures de quarantaines adéquates pour chaque éleveur. Dans la réalité présente de l'élevage québécois, il est impossible de conduire un élevage en troupeau complètement fermé, en effet il devient toujours nécessaire de procéder à l'achat de sujets reproducteurs, sans mesure de quarantaine, on peut exposer son troupeau à de nombreuses maladies pouvant mettre en péril autant la santé du troupeau que la santé financière de l'entreprise. Là aussi, nous aurons un important travail de sensibilisation et d'éducation quant aux bienfaits d'une quarantaine bien planifiée. Très peu de producteurs possèdent une infirmerie à l'intérieur de leur bergerie. C'est un endroit fort important pour pouvoir isoler les animaux malades et leur donner l'opportunité de pouvoir recevoir des traitements adéquats et de pouvoir compter sur une convalescence correcte sans avoir à subir la compétition avec les sujets sains. Une infirmerie permet aussi de diminuer le risque de contamination de l'ensemble du troupeau par un animal potentiellement contagieux. Bien entendu, d'autres facteurs sont à considérer dans l'élaboration d'un programme de biosécurité comme la conservation des aliments, la conservation et l'utilisation judicieuse des médicaments, le contrôle de la vermine, des mouches, des programmes d'éradications de maladies, etc.

**3 La mortalité néonatale.** En dernière partie de ma conférence lors de la tournée, j'ai également mentionné ceci comme facteur important de changements pour répondre aux défis économiques de la

production. Bien entendu, au Québec avec un taux de mortalité néonatale qui avoisine les 20 %, des efforts importants doivent être faits pour le diminuer! Tout succès dans ce sens va contribuer à permettre aux producteurs de vendre plus de sujets donc d'améliorer leur taux de kilogramme vendu par brebis, ce qui aura des retombées financières positives. Il me semble évident que nous aurons à nous questionner dans le futur sur la régie néonatale, principalement en ce qui a trait au colostrum servi et à son impact sur la survie des agneaux. Beaucoup d'autres avenues seront aussi à considérer comme le contrôle de la mammite, des pneumonies, de la coccidiose, de l'acidose, de l'entérotoxémie... si on veut diminuer ce taux de façon appréciable.

D'autres conditions pathologiques devront également retenir notre attention comme la paratuberculose, le Maedi visna et la lymphadénite caséuse, si nous voulons améliorer la santé générale de nos troupeaux et atteindre nos objectifs de réduction des maladies.

**4 Conclusion.** Comme on peut le constater, de nombreux défis et voies de changements se dressent devant nous dans le futur, il faut donc s'interroger dès à présent pour établir notre calendrier de changements ou d'adaptation. Il n'est pas de notre intérêt d'attendre, tout délai ne fera que rendre la tâche plus ardue et complexe à réaliser. La production ovine est une production où justement il est possible d'améliorer la rentabilité en augmentant la productivité et en adoptant de nouvelles stratégies au niveau de la santé et de la biosécurité. 





## Programme Québécois d'Assainissement pour le *Maedi visna*



Ferme	Nom de l'éleveur	Municipalité	Téléphone	Race(s)	Statut accordé (depuis)
<b>Bergerie de l'Estrée</b>	Andrée Houle	Coaticook	819 849-3221	Romanov	Or (Mars 2008)
<b>Bergerie Fleuriault</b>	Meggie Parent	St-Gabriel-de-Rimouski	418 798-4315	Dorset-Romanov	
<b>Bergerie Hexagone</b>	Ruth Waldon	Ulverton	819 826-3212	Croisées Arcott-Rideau	
<b>Bergerie Les Jardins de Maïka</b>	Jessica Guérin	Beauharnois	450 225-5244	DP, RI, SU	Or (juin 2011)
<b>Bergerie Les Moutaines</b>	Benoît Laprise	Hébertville	418 344-9026	Dorper	
<b>Bergerie Marie du Sud</b>	Rémi Garon	St-Gilles	418 888-3135	Romanov	Or (novembre 2011)
<b>Bergerie Ovigène</b>	René Gagné	Ste-Hénédine	418 935-3701	Romanov	Or (juin 2009)
<b>CEPOQ</b>	CEPOQ	La Pocatière	418 856-1200	Dorset	Or (avril 2004)
<b>Elmshade Suffolks</b>	Larry Mastine	Danville	819 839-1720	Suffolk	Or (septembre 2010)
<b>Ferme Agronovie</b>	Marie-France Bouffard	Granby	450 379-5298	Arcott-Rideau, Polypay	Or (juin 2009)
<b>Ferme Amki</b>	Gary Jack	Québec	418 842-2637	Arcott-Rideau	Or (octobre 2003)
<b>Ferme André Toulouse</b>	André Toulouse	St-Alfred	418 774-9592	Arcott-Rideau	Argent (novembre 2005)
<b>Ferme Beausoleil</b>	Michel Viens	St-Joseph-de-Kamouraska	418 493-2310	Dorset	Argent (février 2008)
<b>Ferme Don. Tremblay</b>	Donald Tremblay	St-Hilarion	418 457-3066	Arcott-Rid, Arcott-Can	Or (octobre 2006)
<b>Ferme-École LAPOKITA</b>	Magella Pichette	La Pocatière	418 856-1110	Dorset, F1 DPXSU	Or (juin 2011)
<b>Ferme Édylie</b>	Élie Murray et Édith Houle	St-Félix-de-Valois	450 889-2675	Dorper- Romanov	Argent (novembre 2009)
<b>Projet Ferme Harrington SENC</b>	Robert Mathieu	Harrington	819 242-8284	Icelandic	
<b>Ferme JMJ Gilbert</b>	Jean-Marc Gilbert	Cookshire	819 875-5124	Finoise	Or (janvier 2004)
<b>Ferme La Petite Bergère</b>	Paul-André Tremblay	Les Éboulements	418 635-1329	Arcott-Rideau	Or (mars 2010)
<b>Ferme Laurens</b>	Gérard Laurens	Ste-Clothilde-de-Horton	819 336-3681	Romanov	Or (novembre 2008)
<b>Ferme Lapointe Senc</b>	Jimmy Lapointe	St-Augustin	418 374-2008	Ile de France - Dorset	
<b>Ferme Ovimax</b>	Josée Couture	St-Philippe-de-Néri	418 498-9989	Arcott-Rideau	Or (mai 2006)
<b>Ferme RIDO</b>	Sonya Rioux	La Pocatière	418 856-5140	Arcott-Rideau	Or (avril 2004)
<b>Ferme G. Fontaine &amp; È.-M. Arcand</b>		Canton-de-Melbourne	819 826-2095	Icelandic	
<b>La Moutonnaire Inc</b>	Lucille Giroux	Ste-Hélène-de-Chester	819 382-2300	East-Friesian, Lacaune	
<b>Les Fermes Solidar</b>	Harold Leroux	Saguenay	418 696-3218	East-Friesian, Lacaune	
<b>Moutons de Panurge</b>	Gilles Dubé	St-Jean-Port-Joli	418 598-6501	Arcott-Rideau	
<b>Paul-Yves Coulombe</b>	Paul-Yves Coulombe	St-Hugues	450 794-2456	PO, DO, HA, SU, CD	

Cette liste correspond à tous les troupeaux participant activement au programme et ayant accepté que leurs coordonnées soient rendues publiques. D'autres troupeaux préfèrent garder leur participation confidentielle.

Le statut **Argent** reconnaît que tous les animaux de plus de 6 mois ont obtenu un résultat négatif à l'analyse sérologique pour le *Maedi visna* et que le troupeau respecte les règles de biosécurité prescrites. Le statut **Or** reconnaît que, à 2 reprises dans un intervalle de 4 à 8 mois, les analyses sérologiques de tous les animaux de plus de 6 mois ont conduit à des résultats négatifs et que le troupeau respecte les règles de biosécurité prescrites. Les troupeaux n'ayant pas encore de statut sont en processus d'assainissement et tentent de respecter les règles de biosécurité recommandées. Certains sont très près de l'atteinte du statut et peuvent être considérés à faible risque.

Le vétérinaire responsable du programme est Dr Gaston Rioux du CEPOQ. Pour information, consulter le site web ([www.cepoq.com](http://www.cepoq.com)) ou contacter Martine Jean au CEPOQ au 418-856-1200 poste 225 ou [martine.jean@cepoq.com](mailto:martine.jean@cepoq.com).

*Pour la version la plus à jour de ce tableau, veuillez vous référer au site Internet du CEPOQ au [www.cepoq.com](http://www.cepoq.com)*

# Dame Nature : jouez-lui un bon tour en faisant de l'ensilage en un jour



Une nouvelle saison de culture s'annonce. Le mois de mai a été particulièrement chaud laissant présager un été favorable pour les récoltes. On se souvient tous de l'été 2011, très pluvieux qui a créé de bons maux de tête aux agriculteurs.

Pour plusieurs, la première coupe était à faire et les semences n'étaient pas en terre! Cette année, la première coupe se fera tôt... très tôt. Au moment d'écrire ces lignes, déjà plusieurs producteurs l'ont entamé et certains ont opté pour l'ensilage 1 jour. En avez-vous déjà entendu parler ? Hé oui ! C'est possible de récolter ses fourrages le jour même de la coupe. Évidemment, certaines conditions doivent être respectées. Cet article fera donc le point sur cette pratique qui gagne en popularité depuis plusieurs années. Ailleurs au Canada et dans le nord des États-Unis, on appelle cette pratique « hay in a day ».

## La qualité d'abord et avant tout !

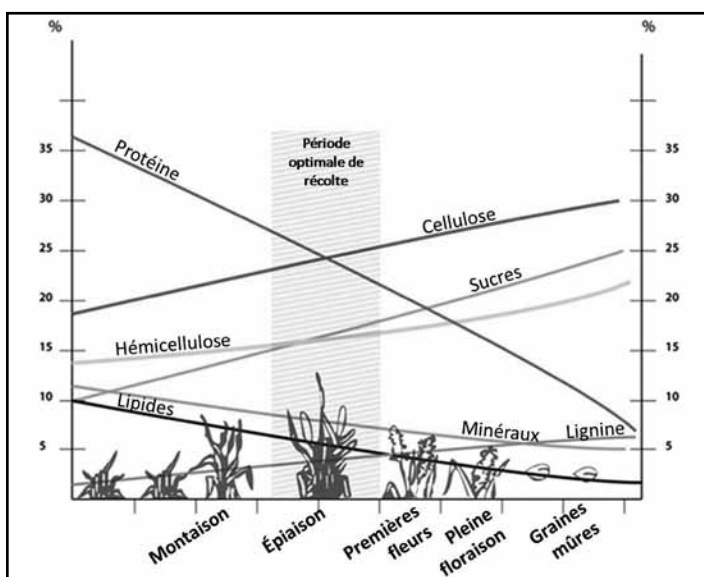
On le dit et on le répète, pour faire de l'ensilage de bonne qualité, il faut faucher la plante tôt, c'est-à-dire au stade début épiaison ce qui permet de produire un fourrage à

haute teneur énergétique et protéique dont la digestibilité sera optimale (tel qu'illustré sur le graphique ici-bas). Passé ce stade, les pourcentages de fibres ADF et NDF augmentent ce qui se traduit par une

augmentation de la fibre ADF). La date de début de la coupe découle donc du choix du producteur et de la météo, car règle générale on espère avoir 2 à 3 jours de beaux temps lorsqu'on commence un chantier de récolte. C'est là que la possibilité de faire de l'ensilage en un jour devient intéressante. Il n'y a rien de plus frustrant que de planifier et entamer un chantier de récolte, avoir attendu 3 jours que la culture sèche et le jour de la récolte, regarder, impuissant, la pluie tomber dessus!

diminution de la digestibilité de la matière sèche du fourrage. Vos moutons seront alors plus « encombrés » au niveau du rumen (dû à l'augmentation de la fibre NDF) en plus de consommer un fourrage moins appétant et moins énergétique (dû à

Les opérations aux champs et les conditions d'entreposage ont aussi leur part de responsabilité dans la qualité de l'ensilage produite. Vous verrez dans les prochains paragraphes en quoi ces 2 facteurs influencent la qualité.



## Comprendre le séchage

Saviez-vous que la plante continue de respirer une fois coupée ? C'est d'ailleurs grâce à ce principe physiologique que la première phase de séchage se produit, laissant ainsi s'évaporer l'eau contenue dans les tiges par ce qu'on appelle les stomates (voir photo ci-contre). Ces stomates sont de petites ouvertures qui se trouvent à la surface des feuilles. Elles permettent à l'eau de s'évaporer ce qui refroidit la plante et permet l'absorption du dioxyde de carbone lors de la croissance de la plante. Les stomates sont un peu comme les poumons de la plante.

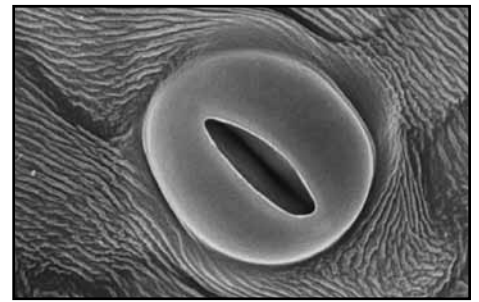
En fonction des conditions de culture, Dan Undersander, spécialiste du fourrage à l'Université du Wisconsin, indique que la teneur en eau de la plante se situe autour de 75 à 80 %. Ce fourrage doit alors être séché pour subir une perte d'eau afin d'atteindre 55 à 60 % d'humidité dans le cas des ensilages. Ainsi, pour que cette première perte en eau de 10 à 15 % se produise rapidement, les stomates doivent rester ouverts.

Le jour, quand c'est ensoleillé, les stomates s'ouvrent alors que dans

l'obscurité (la nuit ou encore dans le fond de l'andain), elles se referment. Ainsi, si le producteur effectue sa fauche en disposant le fourrage en de larges andains, il maximise la quantité de fourrage exposé au soleil ce qui permet de garder un maximum de stomates ouverts. Cette étape est cruciale selon le Dr. Undersander. Lorsque la plante est fraîchement coupée, sa fréquence de respiration naturelle est plus élevée et diminue progressivement jusqu'à ce que la teneur en eau de la plante descende en dessous de 60 %. Cette première étape de séchage, lorsque rapide, réduit les pertes d'amidon et de sucres et permet de préserver davantage de substances nutritives totales dans le fourrage récolté.

Saviez-vous que la plante continue de respirer une fois coupée ? C'est d'ailleurs grâce à ce principe physiologique que la première phase de séchage se produit...

Selon ce chercheur, le conditionnement de la plante n'affecte pas cette



perte d'eau initiale. C'est plutôt au cours de la phase de séchage suivante que le conditionnement peut favoriser la vitesse de séchage. En effet, une fois que les stomates sont refermés à environ 60 % d'humidité de la plante, le séchage se poursuit à la fois à la surface de la feuille et au niveau de la tige. Le conditionnement va casser les tiges ce qui permettra à l'eau de s'évaporer davantage.

Que ce soit de l'ensilage 1 jour ou plus, il importe au producteur de vérifier manuellement le niveau de séchage de sa culture une fois que celle-ci est en andain pour obtenir le niveau d'humidité idéal pour une bonne conservation. À titre de rappel, le tableau suivant indique le pourcentage de matière sèche à viser en fonction du type d'entreposage choisi.

SILO	ENSILAGE	% MS
Silo tour conventionnel	Préfané	30-40 %
Silo tour atmosphère contrôlée (silo bleu)	Demi-sec (idéal)	40-60 %
Silo Horizontal (mur)	Préfané (possible)	30-40 %
Bunker	Humide	30-32 %
Meule	Humide	25-30 %
Boudin (Ag-Bag)	Demi-sec, préfané, humide	25-60 %
Balles enrubannées (boudin ou indiv.)	Demi-sec	40-60 %
Foin	Sec	>85 %

## Quoi faire pour réussir ?

Plusieurs paramètres nuisent au séchage tel que l'humidité du sol, la densité des andains et l'humidité relative. Par contre, les principaux facteurs favorisant ce phénomène sont **l'ensoleillement** (LE plus important), suivi de la **température de l'andain**, la **température** et l'**humidité de l'air**. Donc, pour réussir son ensilage en un jour il faut, d'abord et avant tout qu'il fasse beau et que le soleil soit bien présent et que l'indice d'assèchement soit très élevé.

**Allons-y par étape.** Tout d'abord sur quelle base je décide de faucher ? Première des choses il ne faut pas qu'il y ait trop de fourrage. Pour profiter du maximum de la protéine et de l'énergie de vos efforts, il faut viser un champ dont la **hauteur de l'herbe** arrive un peu en bas du genou. Bon vous me direz que des genoux d'une personne de 4 pieds 11 pouces et des genoux d'une autre de 6 pieds 2 pouces n'arrivent pas à la même hauteur ! Alors, disons 35 à 40 cm. Le champ ne doit pas être épié. Si vous fauchez un champ trop long, il ne séchera pas dans le temps requis et ça va faire un gâchis.

Deuxième chose, quand le champ est de la bonne hauteur, il faut choisir la prochaine journée où il n'y a **aucun risque de précipitation**, où ce ne sera que du soleil, un bon vent séchant, donc un indice d'assèchement maximal. Le jour «J» est choisi !

Troisièmement, il faut être dans le champ à la première barre du jour et avoir fini de faucher maximum à 9h du matin. **Il ne faut pas faucher un trop gros chantier**, car il faut penser qu'il faudra presser et ensiler le même soir !

Puis, la disposition des **andains doit être le plus large possible** (au-delà de 70-80 % de la largeur de coupe) est de loin le **facteur le**

**plus important** pour maximiser la vitesse de séchage initiale. En effet, selon les recherches effectuées au Wisconsin par le Dr. Undersander, il est possible d'atteindre l'humidité visée (65 % et moins) pour ensiler en moins de 10 heures après la coupe si les andains sont larges (72 % de la largeur de coupe). Avec des andains étroits (25 % de la largeur de coupe), ce même degré d'humidité est atteint seulement 28 heures après la coupe. Donc concrètement on ouvre les panneaux de la faucheuse de façon à ce que les andains s'étalent le plus possible. On fauche, les stomates sont ouverts et le foin continue à vivre et à respirer car il ne le sait pas encore qu'il est mort !!! Il va donc s'assécher rapidement avec le soleil et le vent qui se lèvent généralement en début d'avant-midi.

La **hauteur de coupe** a également son importance. Une hauteur respectable de 8 à 10 cm permettra non seulement à la plante d'avoir une meilleure repousse, mais cela permettra d'avoir une « chambre d'air » sous les andains ce qui facilitera le séchage. Le but ici est de viser une coupe par mois. L'herbe n'ayant pas commencé l'épiaison reste au stade végétatif et fait juste continuer sa croissance. En fauchant haut, la plante n'a pas à puiser dans ses réserves pour repartir, elle fait juste continuer à pousser. Règle générale si les conditions climatiques sont favorables, 30 jours après, on est prêt pour une autre coupe dans ce même champ.

Il est préférable de ne pas faner les andains, mais c'est faisable. Si le foin n'est pas trop long à la coupe et que l'andain est bien étalé et le plus large possible, le fanage ne comporte aucun avantage, mais au contraire augmente les pertes de feuilles.



Pour minimiser les pertes de feuilles, donc de protéine et d'énergie, un panier large au niveau de la presse permet de ramasser les andains au complet sans avoir à râtelier. Par contre, il est possible de râtelier les andains et de les doubler juste avant la récolte lorsque les conditions de séchages sont bonnes. En ayant fait une coupe à une bonne hauteur, le râteau n'aura pas besoin de travailler au ras le sol, limitant ainsi l'introduction de terre ou de fumier. Cette précaution est d'autant plus importante au niveau des ovins qui restent sensibles à la listériose causée par des ensilages de mauvaise qualité de fermentation justement causée souvent par de la terre ou du fumier ramassé dans l'andain.

Enfin, on **vérifie l'humidité du champ fauché vers 15 h**. Le fourrage devrait alors être presque prêt soit aux alentours ou juste un peu plus de 60 % d'humidité. Visuellement, si le dessus est sec et qu'au toucher le fourrage craque (vert plus pâle, feuillage fané) on peut estimer l'humidité à environ 50 %. Normalement on vise un pressage qui débute vers les 17 h pour avoir fini avant la rosée. On enrobe immédiatement après le pressage. L'ensilage en balle ronde ou carrée en un jour est donc ainsi possible, mais il ne faut pas avoir un trop gros chantier pour être sûr de compléter la récolte avant cette rosée. Il est également possible de faire de l'ensilage un jour en silo.

Voilà, une bonne journée de terminée... si les gens de la météo se trompent (encore) pour demain cela ne devrait pas vous stresser, car votre chantier est terminé !

## Les conditions d'entreposage... pour un contrôle final de la qualité !

Les balles rondes individuelles d'ensilage doivent toujours être entreposées debout pour éviter que l'eau ou l'air ne s'y infiltrent. À moins que ce ne soit des boudins qui sont enrobés d'une autre façon et sont conçus pour être entreposés couchés. L'absence d'air dans les balles enrobées ou dans les boudins est la clé! Pour ce faire, il faut un pressage serré et uniforme, un enrubannage rapide et, le cas échéant, une réparation rapide des bris du plastique dès qu'on les aperçoit. Au niveau des silos verticaux, l'idéal est de fermer le silo le jour même. Ainsi, le producteur doit avoir un chantier efficace avec une quantité fauchée le matin qui permette le remplissage complet du silo la même journée. De plus, pour réussir son ensilage il faut une bonne compaction (bonne longueur de hachage, balle uniforme).

Dans tous les cas, s'il y a présence d'air alors il y aura développement de moisissures et donc détérioration de la qualité nutritive du fourrage. En effet, les moisissures altèrent la valeur alimentaire en utilisant l'énergie du fourrage pour leur croissance. Il y a également une perte de matière sèche par la production de gaz. C'est principalement pendant la période de stockage et à la reprise que les risques de contaminations par les moisissures sont les plus élevés comme le démontre le graphique suivant.

À la reprise du fourrage (quand on commence à utiliser l'ensilage du silo ou encore lorsqu'on ouvre un nouveau boudin), il importe de

prendre suffisamment de matériel fourrager à chaque jour pour diminuer les risques de développement de moisissures. Il faut donc bien connaître ses besoins avant de s'installer un silo par exemple (pour choisir une grosseur adéquate en fonction de la grosseur de son troupeau) ou encore de faire un choix entre des balles enrubannées individuellement ou en boudin.



---

## Quelques rappels...

Il est important pour les producteurs qui désirent épandage du fumier de mouton composté après la 1<sup>ère</sup> coupe de s'assurer que celui-ci est **vraiment** bien composté et qu'il ne restera pas de « galettes » et de grosses mottes de fumier sur la prairie afin de ne pas contaminer la coupe suivante.

Les faucheuses à disques sont très rapides, mais elles aspirent les particules dans le processus. Si on fauche trop court, en plus de nuire au regain, on risque d'aspirer de la terre ou du fumier pas encore décomposé. D'où l'importance de bien respecter

les consignes de hauteur de coupe et d'épandage. En pratique, si on a du fumier à épandre sur la parcelle fauchée, il faudrait le faire dès le lendemain de notre chantier de fauche. En effet, à peine un mois plus tard on va revenir faucher. Il faut donc une mince couche d'un fumier bien composté.

**L'ensilage 1 jour** convient bien aux fermes ovines qui peuvent faire des chantiers de fauche pas trop gros. En fin de compte, on se retrouve avec un fourrage vraiment bon qui nous permet de vraiment économiser

des concentrés et de donner cette « moulée verte » aux animaux qui en ont vraiment besoin, comme les brebis en fin de gestation et en lactation, ainsi qu'aux agnelles de remplacement et les agneaux à l'engraissement. On trouvera toujours du foin de moindre valeur nutritive pour les tarries et le début de la gestion.

En terminant, faire de l'ensilage en une journée, peut paraître un peu farfelu, mais les producteurs qui adoptent cette pratique en sont ravis. Alors à vos faucheuses et bonne saison !!



## Veille technologique

# Quelques nouveaux produits disponibles chez nous

J'aime bien à l'occasion faire une petite veille technologique sur les équipements que j'utilise. Cela me permet, entre autres, de voir les tendances, les améliorations sur les équipements existants et de voir l'apparition de nouveaux produits. Dans l'article qui suit, vous pourrez en apprendre sur trois produits différents. Si tout ça pique suffisamment votre curiosité, vous avez les liens Internet pour obtenir davantage d'informations. Ceci ne constitue pas en soi une recommandation d'acheter ces produits mais je tiens à vous faire connaître les nouveautés sur le marché.

⚡ Pour le premier item, un représentant de la compagnie Gallagher est venu faire une démonstration à la ferme de recherche du CEPOQ, j'ai donc eu la possibilité de l'essayer sur le terrain. Cependant, aucune démonstration ni test n'ont été réalisés sur les autres produits listés dans cet article.

Il s'agit du *Smart Fence* de Gallagher :

C'est un **système de clôture portative** comprenant quatre fils, les poteaux et les enrouleurs; le tout, intégré sur un support avec poignée. Les fils sont déjà installés dans les poteaux, donc à l'installation ce n'est pas compliqué. Il suffit de dérouler, de planter les poteaux puis à la fin, on met la tension sur les fils et le tour est joué.



Les enrouleurs sont conçus de façon à uniformiser la tension. Ainsi, même avec une variation importante de tension entre chacun des fils, le mécanisme fait en sorte de maintenir une tension égale ce qui évite l'emmêlement au rembobinage.

Le système *Smart Fence* se déploie sur une longueur de 100 m, la hauteur du dernier fils



est de 93 cm. Ce produit peut s'avérer très efficace en pâturage intensif pour diviser les parcelles à l'intérieur des clôtures permanentes, il est plus facile d'utilisation que la clôture filet. Il n'est toutefois pas recommandé de l'utiliser comme clôture permanente, il doit obligatoirement être électrifié. Son coût est d'environ 300 \$.

Pour plus de détails, voici le lien :

<http://www.gallagher.ca/smartfence/about.aspx>

(Il y a une section vidéo très intéressante sur ce site où l'on peut voir le fonctionnement et la facilité d'utilisation de ces clôtures).

Du côté des lecteurs de **boucles électroniques**, les nouvelles générations de lecteurs RFID seront bientôt commercialisées. Gallagher prévoit l'arrivée de son nouveau modèle pour l'an prochain et depuis la fin de 2011 un nouveau joueur s'est joint à la mêlée. Il s'agit du *XRS Stick Reader* de Tru-Test.

Voici en gros les spécifications de ce *XRS Stick Reader*.

- Longueur de 65 cm
- Poids de 706 g
- Capacité de 1 100 lectures par minute
- Vibration et son à la lecture
- Mémoire de 20 000 lectures
- Appairage de l'identifiant électronique et numéro de régie
- Programmation jusqu'à 10 codes de commentaires
- Programmation d'alarme sur un identifiant
- Pairage et détection automatique des autres équipements *Bluetooth*.
- La batterie à une autonomie de 9,5 heures en mode lecture automatique.

Il est possible de voir à l'écran le numéro de régie en plus de l'identifiant électronique tout ça en gros format et visible à la lumière du jour. L'écran s'ajuste automatiquement en fonction des gauchers ou droitiers pour une meilleure visibilité de l'information. C'est une belle évolution pour ce type de produit, il semble très facile d'utilisation et s'il possède la qualité de fabrication des produits tru-test, cela risque d'être très intéressant. Son prix devrait avoisiner les 1 000 \$, il est disponible chez les détaillants Tru-Test. À noter qu'il n'est actuellement pas disponible chez ATQ, donc pas admissible à l'aide financière offerte sur les bâtons de lecture.



[http://tru-test.com/new/EID\\_reader\\_details.asp?pid=2404](http://tru-test.com/new/EID_reader_details.asp?pid=2404)

<http://www.youtube.com/watch?v=agBSsfP9-TA> (vidéo en langue étrangère... mais pour voir le fonctionnement de l'appareil c'est compréhensible).

La compagnie Tru-Test a aussi du nouveau dans les **indicateurs de balance**, deux nouveaux modèles d'entrée de gamme : *Eziweigh 5* et *Eziweigh 6* sont désormais disponibles !

La caractéristique de ces deux modèles est l'écran d'affichage, les chiffres sont de grande dimension et le contraste est accru pour une meilleure visibilité en toute situation d'éclairage. Ils sont aussi très faciles d'utilisation selon les dires de la compagnie.

Le modèle de base (*Eziweigh 5*) permet seulement la lecture du poids, alors que le modèle suivant (*Eziweigh 6*) possède les caractéristiques suivantes :

- Capacité de 10 000 données de poids
- Communication avec un lecteur RFID par fil seulement
- Consultation à l'écran des données précédentes
- Permet l'affichage de l'identifiant électronique et du numéro de régie
- Transfert de données vers l'ordinateur avec l'application *EziLink*.



Le prix pour ces appareils est de 775 \$ pour le *Eziweigh 5* et de 1 150 \$ pour le *Eziweigh 6*, ces prix n'incluent pas la cellule de charge qui doit être fixée à la cage de pesée.

[http://www.tru-test.com/new/weigh\\_scale\\_details.asp?&product=EziWeigh6&pid=2402](http://www.tru-test.com/new/weigh_scale_details.asp?&product=EziWeigh6&pid=2402)

## Ferme Ovimax senc.

Josée Couture et Sylvain Blanchette

### Éleveurs Arcott Rideau

- ✓ Suivi Genovis avec mesures ultrasons (œil de longe et gras dorsal)
- ✓ Statut Or - Maedi-visna
- ✓ Troupeau génotypé
- ✓ PVCTT, niveau A, voie 3

**Béliers RR et Agnelles QR disponibles**

202 route 230 ouest  
St-Philippe-de-Néri, Québec, G0L 4A0  
418 498-9989 • fermeovimax@videotron.ca



Troupeau fermé - GenOvis  
Statut or - maedi-visna  
F1 Dorset/Romanov  
Béliers génotypés

### Bergerie de l'Estrie

**Romanov**  
Prolifique - Maternelle - Désaisonnée

Andrée Houle & François Roux  
559, rue Des Muguets  
Coaticook, QC J1A 3A9  
Tél. : 819 849-3221  
Télec. : 819 849-0475  
froux1@videotron.ca

## Lomanco Hampshire

Sur programme de performance depuis 1963  
Béliers paternels génotypés

### La Ferme Manasan

Amélie Fluet, Pierre & Robert Laberge  
150, chemin Laberge, Danville, QC J0A 1A0



Tél. : 819-839-3350  
amelie@manasan.qc.ca  
www.manasan.qc.ca

## David St-Onge Tonte de moutons/Sheep shearing

Qué./Ont.

Partout selon le nombre de têtes  
Anywhere according to flock size

**450 361-9750**



## bergerie FLEURIAULT

productivité • rusticité • maternelle • désaisonné

- Spécialisé dans l'élevage de sujets de remplacements
- Troupeau de race pure Dorset de bonne génétique, Genovis
- Sélection :
  - Désaisonné
  - ISM positif et supérieur à la moyenne du troupeau
  - Bonne capacité et conformation
  - Laitière
- Troupeau saillie naturelle avec un intervalle de 1.33 agnelages/années
- Béliers génotypés pour la tremblante (codon 171)
- Élevage de sujets Dorset
  - Productifs
  - désaisonnés
  - maternelles
- Production de femelles hybrides prolifiques (DP X RV)
  - rustiques
  - désaisonnées
  - prolifiques

*Ayez le regard juste, pour des sujets de productions de qualités !*

[www.bergeriefleuriault.com](http://www.bergeriefleuriault.com)

Meggie Parent • Saint-Gabriel de Rimouski  
418 798-4315 • meggieparent@globetrotter.net

## Ferme RIDO senc.

Sonia Rioux et Luc Martin DeRoy

### Éleveur Arcott Rideau

- Tous les accouplements se font avec des **béliers RR**
- Testé pour la tremblante en mai 2011
- PVCTT, Voie 2, niveau B
- Statut OR pour le Maedi visna
- Troupeau classifié pour la conformation

[www.fermerido.com](http://www.fermerido.com)

130, Rang 3 Est,  
La Pocatière (Québec) Canada G0R 1Z0  
Téléphone : 418 856-5140  
rido@videotron.ca

# CALENDRIER de juillet à octobre 2012

Le **mardi** est la limite pour le producteur d'annoncer à la FPAMQ le nombre d'agneaux lourds qu'il désire mettre en marché la semaine suivante. | Le **vendredi** est la journée de réception de la confirmation de la livraison. \*

JUILLET 2012									
P2	P3	SEM	D	L	M	M	J	V	S
14	9	27	1	2	3	4	5	6	7
14	10	28	8	9	10	11	12	13	14
15	10	29	15	16	17	18	19	20	21
15	10	30	22	23	24	25	26	27	28
16	11	31	29	30	31				

AOÛT 2012									
P2	P3	SEM	D	L	M	M	J	V	S
16	11	31				1	2	3	4
16	11	32	5	6	7	8	9	10	11
17	11	33	12	13	14	15	16	17	18
17	12	34	19	20	21	22	23	24	25
18	12	35	26	27	28	29	30	31	

SEPTEMBRE 2012									
P2	P3	SEM	D	L	M	M	J	V	S
18	12	35							1
18	12	36	2	3	4	5	6	7	8
19	13	37	9	10	11	12	13	14	15
19	13	38	16	17	18	19	20	21	22
20	13	39	23	24	25	26	27	28	29
20	14	40	30						

OCTOBRE 2012									
P2	P3	SEM	D	L	M	M	J	V	S
20	14	40		1	2	3	4	5	6
21	14	41	7	8	9	10	11	12	13
21	14	42	14	15	16	17	18	19	20
22	15	43	21	22	23	24	25	26	27
22	15	44	28	29	30	31			

**LÉGENDE :** **SEM :** numéro de la semaine  
**P2 :** période de deux semaines  
**P3 :** période de trois semaines

\* Les journées fériées peuvent faire décaler les dates prévues.

**GROBER**  
NUTRITION  
www.GroberNutrition.com

**P**roducteurs Patrick Frappier et Natacha Breton exploitent 300 brebis Finnoise pur sang sur leur ferme située dans la région de Sherbrooke au Québec.

Grober Nutrition a demandé à Patrick d'essayer le nouveau lait de remplacement LambGro<sup>A</sup>. Voici son témoignage :

*"Pendant 6 semaines, nous avons servi aux animaux le lait de remplacement Lamb Gro<sup>A</sup> à l'aide de notre système d'alimentation automatique. Nous avons été impressionnés par la santé des agneaux ainsi que par leur croissance. La consommation et la palatabilité étaient excellentes tout au long de l'essai et le produit s'écoulait avec facilité à travers la machine."*

*"Nous utiliserons dorénavant le lait de remplacement Lamb Gro<sup>A</sup> et nous le recommandons à tous les producteurs d'agneaux."*

(800) 265-7863 x210  
orders@grober.com www.grobernutrition.com/fr

**Domaine du Mouton D'Or Inc.**  
Hybrides FI Dorset/Romanov

**SERVICE D'ÉCURAGE**  
Estrie-chaudières Appalaches-Boisfrancs  
Autres régions possibles...

Pour informations:  
1-866-458-2929  
vletourneau@domainedumoutondor.com

## Concours de photographie de la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec

Les gagnants se mériteront :

**1<sup>er</sup> prix** : 100 \$ et la photographie paraîtra sur la page couverture de Ovin Québec de janvier 2013

Dans le cadre du 5<sup>e</sup> anniversaire de l'Agence de vente des agneaux lourds **Catégorie spéciale Agneau lourd EN ACTION\*** : 75 \$, la photographie paraîtra sur la prochaine version du Guide du producteur.

\* Montrer avec vos photographies les tâches des producteurs d'agneaux...

Les noms des gagnants seront dévoilés lors de l'Assemblée générale annuelle 2012

Faire parvenir vos photographies **au plus tard le 22 octobre 2012** à :

FPAMQ  
a/s Marion Dallaire  
555, boul. Roland-Therrien, bureau 545  
Longueuil, Québec  
J4H 4E7

### Règlement:

- La photographie doit contenir des agneaux avec des boucles autorisées (à l'exception des agneaux très jeunes)
- Un participant peut soumettre autant de photographies qu'il le désire.
- La photographie doit être signée en dos afin de céder les droits d'auteur à la FPAMQ et elle ne sera pas retournée.
- La photographie originale doit être envoyée par la poste en format 4" X 6", 4 1/2" X 6 3/4", 5" X 7" ou 8" X 10". Si la photographie a été prise avec un appareil numérique, un CD avec la photographie originale doit également être envoyé.
- Toute photographie soumise au concours doit être identifiée au verso avec les informations suivantes :
 

→ le nom du photographe;	→ le lieu où la photographie a été prise;
→ le numéro de téléphone du photographe;	→ le titre de la photo (facultatif);
→ l'adresse complète du photographe;	→ la signature de l'auteur.

